LAND un Sproch

LES CAHIERS DU BILINGUISME

N° 204
Janvier 2017
4,50 euros

Qu'est ce qu'un dialecte ?

- Outils et méthodes d'apprentissage
- Dialectes bretons, corses, luxembourgeois...
- Standarddeutsch und Dialekte
- Écrire l'alsacien

LES ALSACIENS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE
Comment voient-ils l'Alsace ?

Die Nachbarin
Annette Kolb

UNE NOUVELLE INSTITUTION
pour l'Alsace

ÉDITORIAL

La langue et la culture régionales ont besoin d'une collectivité territoriale Alsace à statut particulier

Notre mouvement a toujours évité les prises de position politiciennes. Mais nous avons aussi toujours souligné que nos objectifs, la langue et la culture régionales ainsi que le bilinguisme, supposaient des compétences juridiques appropriées au niveau de l'Alsace et qu'ainsi la demande d'affermissement de ce patrimoine culturel rejoignait celle de renforcement de la démocratie régionale. C'est ce qui nous a conduits à nous associer à d'autres organisations non partisanes : l'Initiative Citoyenne Alsace, le Club Perspectives Alsaciennes et Objectif Eurorégion Alsace, pour demander un changement dans l'organisation territoriale issue de la loi du 16 janvier 2015 qui a supprimé la Région Alsace afin de la fondre dans la Région Grand Est. Nous avons demandé que soit constituée une Collectivité territoriale Alsace à statut particulier disposant des compétences nécessaires pour mettre en valeur la personnalité de l'Alsace, notamment au plan de notre patrimoine linguistique et culturel, de notre situation frontalière et de notre implantation rhénane, de nos besoins spécifiques en matière d'éducation et de formation professionnelle, de la mise en valeur de nos capacités économiques et du respect de nos traditions religieuses. Nous considérons que de telles demandes devraient être appuyées par tout élu local soucieux des intérêts de l'Alsace mais aussi de l'intérêt de la France dans son ensemble, car celle-ci a besoin d'expérimenter des formules rompant avec le centralisme. Nous sommes scandalisés par le fait que ces propositions, qui correspondent aux préconisations des instances européennes, soient qualifiées par certains de « vision identitaire qui sent le renfermé » ou de « nostalgies suspectes ».

Nous n'ignorons pas que notre association est attaquée parce qu'elle a le courage d'appeler à la défense d'un héritage linguistique et culturel que l'on voudrait évacuer. Nous ne nous laissons pas atteindre par de tels propos et poursuivons nos objectifs avec la conviction de leur légitimité. La grande majorité des Alsaciens veut une institution Alsace non dissoute dans le Grand Est. Nous savons que l'histoire travaille dans notre sens. À l'exemple de ce qui se fait dans d'autres régions, il nous faut regrouper tous ceux qui veulent donner une nouvelle dimension à notre Landel. ◗ **JEAN-MARIE WOEHRLING**

SOMMAIRE

Éditorial **p. 2**

Une nouvelle institution pour l'Alsace : décryptage des discussions **p. 3-4**

Comment les Alsaciens d'origine étrangère perçoivent-ils l'Alsace ? **p. 5**

Nouvelles des régions italiennes
Une idée fausse de l'autonomie **p. 6**

Dossier
DIALECTE(S): SEULEMENT UN DOSSIER ?

- Petite histoire des dialectes en Alsace des origines à 1789 **p. 8-9**
- Qu'est-ce qu'un dialecte ? **p. 9-10**
- Questions sur les outils et méthodes d'apprentissage du dialecte alsacien **p. 11-12**
- Ah bon, tu écris en alsacien ? **p. 13-14**
- Standarddeutsch und Dialekte in Südtirol **p. 14-15**
- Le dialecte alsacien, langue d'avant-garde **p. 16**
- La langue luxembourgeoise, un dialecte qui a réussi **p. 17-18**
- Langue bretonne et dialectes Un duo plutôt qu'un duel **p. 19-20**
- Langue et dialectes en Corse : le paradoxe **p. 21**
- Le dialecte dans les écoles ABCM-Zweisprachigkeit **p. 22-23**
- Transmettre l'alsacien, un plaisir tout naturel **p. 24**
- Elsassischa Sanger un Liadermàcher **p. 25-26**
- Eine internationale und interdisziplinäre Forschungs- und Dokumentationsstelle für Dialekt und Dialektliteratur **p. 26-27**
- Le système ORTHAL 2016 – Orthographe alsacienne **p. 28-29**

Annette Kolb : Die Nachbarin **p. 30-31**

Dichter vun gescht un hit : Edgar Zeidler **p. 32**

Les Cahiers du bilinguisme

5 Boulevard de la Victoire 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 36 48 30
www.**culture-bilinguisme.eu**
www.**centre-culturel-alsacien.eu**
email : **elsassbi@gmail.com**

LAND un Sproch

Revue trimestrielle éditée par l'association
Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle - René Schickele-Gesellschaft
Directeur de la publication : Jean-Marie Woehrling

Ont participé à ce numéro :
Fernand Fehlen, Adrien Fernique, Emma Guntz, Robert Greib, Dominique Huck, Bénédicte Keck, Pierre Klein, Pierre Kretz, Sabine Lapp, Alessandro Michelucci, Daniel Muringer, Stéphane Moal, Armand Peter, Luis Thomas Prader, Sabine Rudio, Chantal Uhring, Jean-Marie Woehrling, Edgar Zeidler

Illustration de la la page de couverture : reproduction de l'affiche fameuse diffusée par le Cercle Schickele en 1975 (dessinateur : Cl. Buret).

Maquette - Mise en page : D. Lutz
N° commission paritaire : **1018 G 79901 • ISSN 0045-3773**
Membre de Flarep, Eblul-France, Rencontres Interrégionales

Tous droits de reproduction réservés

Print Europe Mundolsheim - Dépôt légal : **DÉCEMBRE 2017**

Une nouvelle institution pour l'Alsace : décryptage des discussions

Les débats entre responsables politiques pour créer une nouvelle collectivité territoriale alsacienne s'enlisent On pourrait avoir l'impression que chacun est préoccupé moins de trouver une bonne solution que de faire peser sur d'autres la responsabilité de l'échec.

On a vite compris que la plupart des parlementaires n'avaient pas la volonté de sortir l'Alsace du Grand Est. Ils se sont dès lors ralliés tout de suite à la position du Président de la République de ne pas toucher aux frontières des Régions. Pour certains, la sortie du Grand Est serait à rediscuter en 2021.

Il restait cependant une alternative : créer pour l'Alsace une collectivité territoriale originale, certes incluse dans le Grand Est mais bénéficiant de transferts de compétences de l'État et de certaines délégations de compétences de la Région Grand Est, cette collectivité se substituant de surcroit aux deux départements.

Elément déterminant : les transferts de l'État

Dans cette perspective, il aurait fallu commencer par demander à l'État des transferts de compétence significatifs.

Certaines formes de racisme

Des élus, principalement socialistes, ne perdent pas une occasion pour disqualifier le terme d'identité alsacienne. Par exemple, Mathieu Cahn qui dit que l'identité alsacienne sent le renfermé. Eric Elkouby parle de « *dérives d'un autre temps, heureusement abolies, surfant sur une notion identitaire dangereuse, (qui enferment) l'Alsace sur elle-même au lieu de l'ouvrir sur le Monde* ».

C'est un discours qui derrière une certaine bienpensance est totalitaire et va à l'encontre des principes fondamentaux de notre ordre humanitaire européen : les Droits de l'Homme impliquent le respect de l'Homme situé dans son histoire, dans sa culture, dans sa communauté. « *Les personnes ne peuvent être privées du droit d'avoir, en commun avec les autres membres de leur groupe, leur propre vie culturelle, de professer et de pratiquer leur propre religion, ou d'employer leur propre langue* » (article 27 du pacte international relatif aux droits civils et politique). Cela signifie que l'identité collective est un droit de l'Homme.

L'identité alsacienne a autant le droit d'exister que celle des Rohingyas, des peuples autochtones, des Palestiniens, des Juifs, des Kanaks, des Roms, etc. Quelqu'un qui dévaloriserait l'identité de ces groupes comme on le fait pour l'identité de l'Alsace serait traité à juste titre de raciste.

Oui, nous voulons, non pas comme les Luxembourgeois, « *Bliewe was mer sen* », parce que nous ne sommes rien et traités comme des riens, mais enfin devenir ce que nous sommes. C'est le plus beau cadeau que nous pouvons faire à notre pays, la France, aux nouveaux venus dans notre région, qui ne veulent pas vivre dans le néant identitaire mais dans une région où les personnes sont conscientes et heureuses de leur identité et donc désireuses de la conjuguer avec ces immigrés qui ont eux aussi leur identité et ne veulent pas non plus qu'on la nie.

Les élus alsaciens de la République en marche ignorent notre langue régionale

Au nom de son groupe politique, Monsieur Wasermann a présenté des propositions pour ce qu'il appelle « la nouvelle Alsace ». Ces propositions doivent convaincre les Alsaciens de rester dans la Région Grand Est en échange d'un certain nombre de compétences transférées par l'État à une collectivité territoriale alsacienne qui devrait être constituée par la fusion des deux départements. Ce transfert de compétences devrait principalement concerner « **l'enseignement des langues étrangères** » !

Cette formulation est particulièrement hypocrite : elle consiste à éviter de désigner ce qui est vraiment en cause à savoir un meilleur enseignement de la langue allemande. Mais Monsieur Wasermann a apparemment peur de désigner expressément cette langue et essaie de la noyer dans une formulation vague : les « langues étrangères ».

Mais ce faisant, il montre qu'il n'a rien compris à la question des langues en Alsace : l'allemand n'est en Alsace pas une langue étrangère mais notre langue régionale traditionnelle, qui a été éliminée par cinquante ans d'ostracisme et qu'il faut récupérer.

La revendication des Alsaciens, à une très large majorité comme l'a montré un récent sondage, c'est de pouvoir **reprendre le contrôle de leur langue régionale, l'allemand** sous sa forme standard comme sous les formes dialectales.

Certes les Alsaciens souhaitent aussi le développement de l'enseignement d'autres langues, notamment l'anglais, mais cette préoccupation ne correspond nullement à une particularité d'une future collectivité alsacienne.

Les Républicains en Marche ignorent-ils à ce point ce qui fait la caractéristique linguistique de l'Alsace ?

À défaut d'avoir des idées sur ce point, il suffisait de réclamer ce qui avait été accordé à la Corse et qui n'avait aucun lien avec sa situation insulaire. La règle élémentaire en la matière était de demander beaucoup pour obtenir un peu. Une revendication portée par l'ensemble des élus alsaciens n'aurait en tout cas pas pu rester complètement ignorée, d'autant plus que le chef s'était engagé à l'examiner et se déclarait disposé à « faire des expérimentations ».

Mais au lieu de présenter ensemble des demandes de compétences nouvelles au Gouvernement, les élus se sont disputés entre eux. La discussion s'est focalisée sur quelques attributions en matières économique et touristique que les uns voulaient voir transférer à la nouvelle collectivité alsacienne et que les autres voulaient conserver à la Grande Région.

« L'Appel des 100 » pour une nouvelle Région Alsace a été présentée au public par les représentants des quatre organisations initiatrices. (photo Albert Weber)

Les aspects économie et tourisme

Le député Wasermann a présenté un projet dans lequel la collectivité alsacienne bénéficierait de transferts de compétences de l'État en matière d'autoroutes non déjà concédées et en matière « d'enseignement des langues étrangères ». Pour le reste, une convention passée avec la Région assurerait une concertation sur des questions de formation et « d'attractivité ». Quelques gadgets sans importance complètent ces propositions. Celles-ci ont été jugées dérisoires pour les uns et excessives par le Président de Région. Les Présidents des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont en tout cas laissé entendre que ces éléments étaient insuffisants pour que ces départements acceptent d'entrer dans un processus de fusion.

La demande des associations diverses qui ont lancé un « appel des 100 » pour que le débat soit lancé dans l'opinion publique afin que celle-ci soit appelée à s'exprimer, est restée jusque là sans effet.

Pour faire diversion, le président de la Région a créé un « groupe Alsace » chargé de lui proposer des actions en vue « d'identifier les nombreuses spécificités de l'Alsace (linguistiques, patrimoniales, culturelles et le marketing territorial) en vue de valoriser l'héritage culturel alsacien et de renforcer le sentiment d'appartenance à ce territoire particulier ». En fait, ces spécificités sont parfaitement identifiées et la Région a déjà pris des engagements au plan de la langue et de la culture régionale qu'elle n'a d'ailleurs pas tenues.

La balle est maintenant dans le camp des deux présidents de département. À eux de présenter leur vision d'une institution Alsace et de faire mieux que les parlementaires. La Fédération Alsace Bilingue vient de leur proposer de revendiquer la création d'une « Haute Autorité Décentralisée » pour gérer enfin efficacement l'enseignement de la langue régionale.

JEAN-MARIE WOEHRLING

Comment les Alsaciens d'origine étrangère perçoivent-ils l'Alsace ?

Dans le cadre du Festival Strasbourg-Méditerranée, le Centre Culturel Alsacien a organisé une rencontre sur la perception, par les Alsaciens d'origine étrangère, des caractéristiques régionales de l'Alsace. Conformément au thème général du festival, cette rencontre avait placé ses réflexions sous le mot «Utopie»: «Anciens et Nouveaux Alsaciens unis pour construire une utopie mobilisatrice pour l'Alsace».

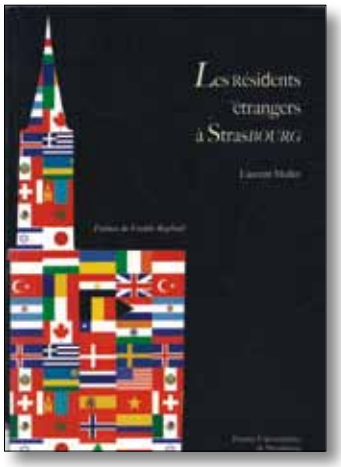

Un ouvrage qui présente le «régionalisme comme facteur d'exclusion» !

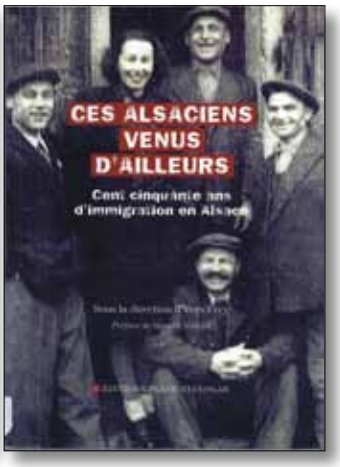

Un ouvrage qui retrace l'immigration en Alsace de 1850 à nos jours... sans évoquer la question de l'identité alsacienne.

Actuellement, les particularités alsaciennes s'affirment sous bien des aspects dans le débat public : combat pour les classes bilingues, discussion sur une nouvelle collectivité territoriale alsacienne, exposition sur la période 1880-1930, dimension transfrontalière et potentialités offertes par l'emploi Outre Rhin, traditions alsaciennes de Noël, avenir du droit local de l'enseignement religieux, etc. Comment les «Nouveaux Alsaciens», c'est-à-dire ceux dont les familles ne sont pas installées de longue date dans la région voient-ils cette Alsace avec ses caractéristiques linguistiques, historiques, culturelles juridiques etc.?

Une attitude positive

Les nouveaux arrivants perçoivent clairement la spécificité alsacienne qui ne suscite pas d'animosité de leur part (contrairement à certains Français «de l'intérieur»). Ils comprennent, pour la plupart, que s'intégrer vraiment dans leur nouveau pays, c'est s'approprier non seulement la culture française, mais aussi la culture alsacienne. Face à d'autres Français ou d'autres Européens, ils se définissent volontiers comme Alsaciens et leur expression française est souvent marquée du caractéristique accent alsacien. Beaucoup de ces nouveaux arrivants comprennent d'autant mieux les difficultés et la richesse de la double culture qui caractérise l'Alsace qu'ils sont eux-mêmes dans une situation de double culture. Le bilinguisme français-allemand les intéresse car ils sont déjà eux-mêmes bilingues (sinon plurilingues). Il n'est pas rare qu'ils inscrivent leurs enfants dans les classes bilingues. Ils savent profiter de la dimension transfrontalière et tissent des liens au delà du Rhin.

Mais il ne faut pas sous-estimer les risques liés à la méfiance et à l'incompréhension. Certains étrangers voient la spécificité alsacienne avec inquiétude : des esprits jacobins leur ont expliqué que celle-ci étaient source de discrimination et «d'enfermement identitaire». Certains ont cru que pour bien s'intégrer à cette France jacobine il fallait se montrer anti-alsacien.

Pour les Alsaciens d'origine, l'accueil de l'autre est parfois altéré par l'incertitude identitaire : quand on ne sait plus trop qui on est, il est difficile de se montrer attentif à autrui. Ils doivent surmonter la honte de leur propre culture et de leur langue, les interdits qu'ont leur a inoculés. Les Nouveaux Alsaciens sont au demeurant souvent étonnés du manque de fierté et de détermination : ils défendent mieux leur culture et leurs langues d'origine que les Alsaciens de souche.

Aussi, une certaine crainte devant les étrangers n'est pas à nier : ils sont nombreux, fiers de leur culture qu'ils ne sont pas prêts à lâcher comme l'ont fait les Alsaciens, ils ont des convictions et les affirment notamment au plan religieux, alors que les Alsaciens ont déserté leurs églises. La peur d'être «submergé» existe.

Faire leur cet héritage et le défendre

Mais rien ne sert de se braquer sur la défensive : il faut aller à la rencontre de l'autre. Les Alsaciens «de souche» ont à cet égard fait entendre leur attente : nous avons une tradition d'accueil et nous voulons partager l'Alsace avec les nouveaux venus ; mais nous attendons d'eux qu'ils fassent le même pas d'accueil : cette Alsace, on aimerait qu'eux aussi l'accueillent, s'en sentent solidaires et qu'ils participent à sa mise en valeur, y compris dans ses particularités.

Cette rencontre peut être difficile pour les deux côtés : anciens Alsacien et Alsaciens immigrés, nous devons renoncer les uns et les autres à une part de nous-mêmes pour nous ouvrir à une nouveauté : pour ces derniers, accepter l'héritage alsacien et le perpétuer, pour les premiers, partager cet héritage avec des nouveaux venus et l'enrichir de leur apport : c'est ainsi que la culture alsacienne ne sera pas statique, mais au contraire, dynamique et évolutive.

On imagine une «utopie», ou plutôt un modèle pour le futur : une Alsace prise en charge de manière commune par l'ensemble de ses habitants, quelle que soit leur origine. Une Alsace où les Alsaciens de souche n'auraient plus peur de perdre leur héritage et seraient suffisamment fiers d'eux-mêmes pour vouloir ouvrir leur patrimoine culturel aux nouveaux arrivants et une Alsace où les Nouveaux Alsaciens se sentiraient pleinement partie prenante de ce pays et participeraient activement à la défense de ses atouts.

Nouvelles des régions italiennes
Une idée fausse de l'autonomie

Les référendums qui se sont tenus le 22 octobre en Lombardie et en Vénétie ont été «plébiscitaires»: les votes favorables ont atteint 98,1% en Vénétie et 95% en Lombardie, même si la participation a été relativement faible (respectivement 57,2% et 38,34%).

Ces référendums n'étaient pas «pour l'autonomie», comme on pouvait le lire sur les bulletins de vote. En Italie, le concept s'applique aux cinq régions munies d'un Statut spécial profitant de la reconnaissance constitutionnelle: Frioul-Vénétie-Julienne, Sardaigne, Sicile, Trentin-Tyrol du sud et Vallée d'Aoste. Parler d'autonomie en dehors de ce contexte suscite la confusion.

Graffiti pour l'indépendence de la Vénétie.

Quoi qu'il en soit, ces deux consultations constituaient seulement des votations à caractère consultatif afin d'obtenir plus de compétences économiques. En fait, une loi approuvée en 2001 avait déjà prévu la possibilité d'augmenter les pouvoirs des régions: c'est ce qu'on appelle le «régionalisme différencié». Mais le scrutin a pris une teinte particulière après le vote d'autodétermination de la Catalogne: «*Il n'y a pas du tout besoin d'une dérive catalane*» avait dit avait Maurizio Martina (Parti Démocrate), Ministre de l'Agriculture.

Les idées de la ligue Nord

La Lombardie et la Vénétie sont les seules régions italiennes présidées par des membres de la Ligue du Nord (fondée par Umberto Bossi), respectivement Roberto Maroni et Luca Zaia. Ce parti avait introduit dans le débat politique italien des idées ondoyant entre fédéralisme et séparatisme. Au contraire, Salvini poursuit une ligne «italienne», étendant l'activité du parti aux régions de l'Italie centrale et méridionale et développant une démarche anti-européiste, anti-immigrés et islamophobe proche du Front National, ce qui a éloigné la Ligue du Nord de son allié traditionnel, Forza Italia, le parti de centre droit dirigé par Silvio Berlusconi. Forza Italia s'est donc rapproché de son ennemi traditionnel de centre gauche, le Parti Démocrate (PD).

Les militants de la Ligue du Nord ont grandi dans le mythe de la prétendue «Padanie», une entité territoriale imaginaire comprenant les six regions septentrionales. Mais la sécession de la «Padanie» n'est plus à l'ordre du jour. Salvini prône seulement une autonomie plus grande.

De gauche à droite : Luca Zaia et Roberto Maroni.

La Lombardie, la plus riche des régions italiennes, a pour but l'augmentation du pouvoir fiscal et vante les mérites du nord «laborieux» contre le sud «clochardisé». La Vénétie est un cas très différent. Il y a une identité culturelle et politique plus forte qu'en Lombardie. De plus, elle est la seule région limitrophe de deux régions autonomes, le Frioul-Vénétie-Julienne et le Trentin-Tyrol du Sud, dont elle connait les compétences spécifiques. En 2014, elle avait tenté d'organiser un référendum pour l'indépendance, qui a été rejeté par la Cour constitutionnelle de la République. L'ouvrage de base de cette mouvance, intitulé *Venexit* (Edizioni del Veneto, 2017), fait allusion aux succès récents des nationalistes corses et écossais.

Quelles évolutions futures?

C'est dans ce contexte que juste après le référendum, contrairement à Maroni, Zaia, président de la Vénétie, a demandé au Gouvernement central le statut de région autonome. Le Gouvernement s'y est refusé catégoriquement.

Il faut souligner que les cinq régions autonomes n'ont pas obtenu l'autonomie à la suite d'un référendum, mais elles ont été créées respectivement en 1948 et 1963 par la Constitution suite à des accords entre l'État et les régions concernées, notamment pour mieux garantir les droits des minorités linguistiques vivant sur leurs territoires.

La question n'est pas close. On imagine mal que les rapports entre le centre et la périphérie restent inchangés. Probablement un changement va se produire aussi à l'intérieur de la Ligue du Nord, où le résultat des référendums pourrait remettre à l'honneur sa ligne politique originaire. Maroni et Zaia ont compris que le contexte européen – Catalogne, Écosse, Flandres – est une occasion à saisir pour éveiller des réflexes «identitaires», tout en mettant l'accent sur la dimension économique: ce n'est pas un hasard si les régions concernées sont parmi les plus riches d'Europe.

ALESSANDRO MICHELUCCI

Dialecte(s) :
Seulement un dossier ?

Il peut paraitre bizarre de consacrer spécifiquement un dossier au dialecte alors que celui-ci est au cœur du patrimoine culturel que nous voulons promouvoir et exprime une préoccupation constante de toutes nos publications. Les dialectes de l'Alsace et de la Moselle constituent une composante de notre langue régionale, elle-même l'élément central de notre projet bilingue et franco-allemand. Mais si leur défense fait consensus, savons-nous de ce dont nous parlons ? Au fur et à mesure que diminuent dans notre région tant la pratique dialectale que la connaissance du standard allemand, il se développe une vision un peu mythique d'un dialecte langue unique et distincte de la langue standard (l'allemand), « un » dialecte qui serait un phénomène spécifique à l'Alsace et unique cœur de son identité. Moins on parle le dialecte, plus on parle du dialecte. Une situation qui contraste avec d'autres cultures où l'on a une vision plus unitaire de la langue régionale. Pour quasiment toutes les langues, il y a de façon complémentaire des dialectes (qui renforcent le sentiment de communauté d'un groupe) et une forme standard (qui facilite une large communication). Moins normés que le standard, les dialectes permettent le dépassement de l'orthodoxie (on parle parfois de polynomie) et le développement de l'invention dans la pratique de la langue. Vouloir transformer un dialecte en langue standardisée est une contradiction, surtout si un standard existe déjà. Par contre, utiliser les dialectes pour libérer la parole et redonner une épaisseur régionale au standard les remet au cœur d'un projet qui conserve tout son sens.

APPROCHE HISTORIQUE

Petite histoire des dialectes en Alsace
des origines à 1789

Même si des Germains côtoient Celtes et Romains en Basse Alsace dès le Ier siècle avant J.C., c'est du IVe et du Ve siècle de notre ère que date l'installation massive d'une population germanique entre Vosges et Forêt Noire. C'est alors que se mettent en place les variantes des parlers franciques et alémaniques qui se partagent l'espace dans la vallée du Rhin sans que le fleuve soit une frontière linguistique pour les parlers dialectaux.

L'usage des parlers dialectaux est essentiellement oral, or pour saisir leur existence concrète dans le passé historique il faut trouver leurs traces dans des documents écrits ! Dans un édit de 789 Charlemagne prescrit aux moines des monastères de traduire textes de l'Évangile et textes liturgiques « en langue populaire tant romane que germanique afin que tous puissent comprendre ce qui est dit ». Différents textes élaborés à St Gall, à Murbach dans l'espace alémanique, à Wissembourg dans le domaine francique, sont nés de cette initiative du gouvernement carolingien.

Voici par exemple comment les moines de Wissembourg ont traduit du latin en dialecte francique rhénan le « Notre Père » Matthieu VI, 9-13) vers l'an 800.

Fater unsêr, thûn in himilom bist, giuuîhit sî namo thîn.

queme rîchi thîn. uuerdhe uuilleo thîn, sama sô in himile

endi in erthu. Broot unseraz emezzîgaz gib uns hiutu.

endi farlâz uns sculdhi unsero, sama sô uuir fârlâzzêm

scolôm uneserêm. endi ni gileidi unsih in costunga.

auh arlôsi unish fona ubile [1]

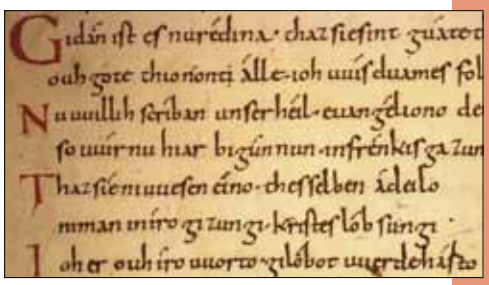

***Livre des Évangiles* écrit en langue des Francs par Otfried von Weissenburg**

Le *Livre des Évangiles* rédigé par le moine Otfried von Weissenburg en « langue des Francs » comme nous dit l'auteur lui-même vers l'an 865, est né de la même préoccupation. Une illustration reproduit un extrait de ce texte dont les termes sont les suivants :

Nun will ich schreiben der Evangelien einem Teil zu unserm Heil
So wie ich nun hier begann in fränkischer Zunge…
(Livre des Evangiles I,1)

En même temps le poème d'Otfried rédigé en dialecte francique rhénan est la première œuvre d'envergure écrite dans une forme ancienne de la langue allemande, l'« ancien haut allemand » disent les linguistes.

Au XIIe et au début du XIIIe siècle, lorsque fleurit sous l'influence des troubadours en pays roman, la poésie cour-

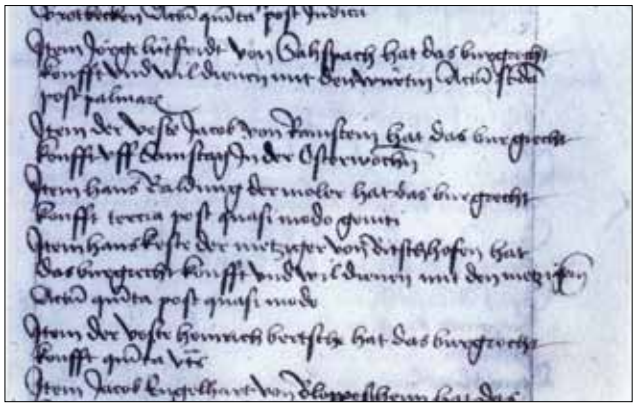

Un document mentionnant le peintre Baldung Grien.

toise des « Minnesänger », on décèle des particularités dialectales, une coloration alémanique dans la langue de Reinmar von Hagenau et de Gotfried von Straßburg.

Après 1250, enrichies par leurs activités économiques, des villes commencent à s'émanciper de la structure féodale ou, pour Strasbourg de la tutelle épiscopale ; c'est alors que la langue populaire, un dialecte alémanique qui intègre des influences franciques, commence à concurrencer le latin dans les chartes urbaines. Voici en quels termes est mentionné le peintre Baldung Grien lorsqu'il acquiert le droit de bourgeoisie à Strasbourg en 1509 :

> *Item Hans Baldung der moler hat das Bürgerrecht kaufft tertia [die] post Quasimodo geniti*

« kaufft » au lieu de [ge-kauft] et « moler » pour [Maler] restent des formes dialectales typiques aujourd'hui comme en 1509.

Un changement décisif intervient à partir des années 1520, le retentissement des écrits réformateurs de Luther et le succès de sa traduction de la Bible sont tels que c'est la langue de Luther qui va s'imposer comme langue écrite commune à l'ensemble des dialectes régionaux de l'aire linguistique allemande : une langue élaborée à partir du dialecte saxon – « *dem Volk auf's Maul geschaut* » dira Luther – et de la langue des chancelleries princières de Saxe. Désormais s'impose en Alsace comme ailleurs en pays germanique une dualité linguistique ou diglossie : les dialectes franciques ou alémaniques avec leurs variantes locales pour l'usage oral, les activités de la vie quotidienne ; le nouvel allemand standard, « *Schriftdeutch* » dès qu'il s'agit d'activité intellectuelle, lecture, écriture, prédication, chant, activités scolaires ; l'enseignement primaire est donné à la « deutsche Schule » tandis que l'enseignement secondaire est dispensé dans une « *Lateinschule* » ou dans un gymnase.

Un ouvrage consacré à la science des remèdes.

L'annexion progressive des territoires alsaciens (1648-1681) puis du duché de Lorraine (XVIIIe siècle) par la monarchie française ne changera pratiquement rien à cette dualité linguistique, sauf qu'une partie de l'élite locale acquiert aussi le français. C'est la Révolution française qui, la première (1790), fera du français un élément central d'identification nationale et disputera désormais sa place à l'allemand sous ses formes tant standard que dialectales. ◗ **ROBERT GREIB**

1. « Vater Unser » extrait du « Weissenburger Katechismus » (Codex W 91 à la Bibliothèque de Wolfenbüttel)

XIXe et XXe siècles

Au début du XIXe siècle, sous l'effet d'une redécouverte d'une identité populaire, les intellectuels s'intéressent au dialecte. Johann Peter Hebel invente le *Schriftdialekt* et Johann Georg Daniel Arnold écrit le *Pfingstmontag*. À partir de 1820, les commentateurs français tendent à mettre en avant « l'alsacien » ou le « lorrain » comme des langues distinctes de l'allemand, alors que les intellectuels alsaciens et lorrains défendent au contraire la place de l'allemand comme fondement des dialectes.

Entre 1870 et 1920, beaucoup d'Alsaciens et de Lorrains utilisent le dialecte comme « marqueur culturel » pour distinguer les Alsaciens et Lorrains des immigrants allemands. L'enseignement systématique de l'allemand à l'école contribue à un enrichissement du dialecte, notamment au plan lexical. Cette période sera un âge d'or du dialecte avec une production littéraire, poétique et théâtrale importante.

À l'issue de la première puis surtout de la deuxième guerre mondiale, la francisation de la vie publique entraine une assimilation linguistique notamment par l'école qui aboutit à réduire significativement la connaissance de l'allemand standard et menace l'existence de l'alsacien. ◗

La séparation politique favorise l'éloignement linguistique des dialectes du Rhin supérieur

Jusqu'au début du XXe siècle, les dialectes alémaniques des deux côtés du Rhin restent très semblables. Puis un décalage s'installe progressivement : les dialectes badois sont assez fortement influencés par la langue standard, le Hochdeutsch et souvent les deux fusionnent en un « *Hochdeutsch* régionalisé » notamment en ce qui concerne le vocabulaire. Inversement, en Alsace, les dialectes sont coupés du *Hochdeutsch* et soumis à l'influence du français. Cette distanciation a été étudiée par une étude intitulée « Frontière linguistique au Rhin supérieur » réalisée conjointement des deux côtés du Rhin. On peut dire que les parlers dialectaux alsaciens sont restés plus « originaux » que les parlers de la rive droite. On peut aussi dire qu'ils ont été figés dans un stade « historique ». Le fait qu'ils ne soient plus guère parlés les a en quelque sorte momifiés alors que les parlers badois, encore très vivants, évoluent et se transforment sous l'effet d'une pluralité d'influences. ◗

Qu'est-ce qu'un dialecte ?

Définir ce qu'est un dialecte n'est pas chose aisée. Et il n'est pas étonnant que, bien souvent, les linguistes, y compris les dialectologues, ne définissent tout simplement pas ce qu'ils entendent par dialecte, comme si, implicitement, le sens et le référent allaient de soi.

Si l'on s'en tient à l'Europe occidentale continentale (en écartant ainsi ce qui est appelé « dialecte » en Grande-Bretagne), en particulier aux espaces « roman » et « germanique », la caractéristique essentielle d'un dialecte semble résider dans le fait qu'il s'agit d'un système de communication verbale qui connait des variations spatiales plus ou moins importantes. Dans ce sens, le changement dans l'espace pourrait être le signe extérieur le plus visible et le plus neutre. La variation s'effectue le plus souvent de proche en proche, petit à petit, rarement brutalement, de sorte que la variation n'empêche pas la communication entre locuteurs dont les parlers présentent bien plus d'éléments en commun que de différences.

Des parlers qui varient de lieu en lieu sans perturbation de l'intercompréhension

La variation affecte très fréquemment la prononciation (système phonologique) : c'est souvent l'un des signaux, avec des variations lexicales (les mots employés), qui sont les plus immédiatement perceptibles par les locuteurs. Les variations peuvent aussi être morphologiques (déclinaison, conjugaison, par exemple), mais, pour l'espace germanique, beaucoup plus rarement syntaxique (la façon dont les mots se combinent pour former une phrase). En effet, la syntaxe, notamment une partie de l'ordre des mots, est aujourd'hui, en quelque sorte, le squelette de la langue qui, par définition, varie peu, parce que c'est l'élément structural central (par exemple, dans une phrase banale, la part conjuguée du verbe est en deuxième position dans tous les dialectes).

Mais en mettant l'accent sur cet aspect essentiel de la variation spatiale, on ne fait que décrire, on ne définit pas. Aussi Heinrich Löffler (1982) montre-t-il qu'on ne peut guère tenter de définir un dialecte que par contraste avec ce qui n'est pas considéré comme dialecte, une langue standardisée par exemple, dans la mesure même où un dialecte n'existe aujourd'hui jamais tout seul, une autre variété linguistique étant toujours présente dans l'espace et chez les locuteurs, pour ne prendre que l'exemple de l'Alsace (l'allemand ou le français écrits, ou le français parlé et l'allemand commun parlé à partir du début du XIXe siècle, par exemple).

Des caractéristiques davantage socioculturelles que linguistiques

Certaines caractéristiques permettent de donner une réponse provisoire et intéressante à la question posée, quoiqu'encore incomplète.

• Un dialecte est lié à un espace plus ou moins important (de local à régional), mais n'est jamais suprarégional comme une langue standard par exemple.

• Un dialecte présente un système linguistique complet, dont on peut faire une description grammaticale complète comme pour toute autre langue ou tout autre parler, en incluant la variation spatiale. L'idée souvent avancée qu'un dialecte n'a pas de « grammaire » ou qu'il est une sorte de dérivé d'une « vraie » (!) langue reste donc une vision tout à fait subjective et/ou surtout idéologique, qui sous-tend une forme d'infériorité par rapport à d'autres variétés linguistiques (suprarégionales ou standardisées, par exemple).

• Les locuteurs : très généralement, on considère qu'il s'agit de la variété des personnes moins cultivées que celles qui utilisent une langue standard ou un sous-standard proche, et/ou des personnes issues de couches économiquement assez modestes. Or, pour tout le sud germanophone et la Suisse en particulier, cette catégorisation ne convient d'aucune façon, sauf si l'utilisation d'une variété non dialectale (la langue standard par exemple) pose problème à des locuteurs.

• Domaines d'utilisation : sauf quelques cas particuliers, les parlers dialectaux sont essentiellement utilisés pour la communication orale et dans les domaines informels généralement. Mais là aussi, des régions comme la Suisse font exception, dans la mesure où un dialecte peut aussi être utilisé dans des situations formelles, comme certaines émissions dans les médias audio-visuels. L'école cependant reste le domaine de la variété non-dialectale dans l'immense majorité des cas.

• Rendement dans la communication : on considère généralement, aujourd'hui, le dialecte comme linguistiquement limité par rapport à une langue standard dans sa capacité à rendre compte du monde et de l'ensemble des domaines du savoir. Dans ce cas, le dialecte devient plus un élément de communication relevant du domaine de l'affectif, voire implicitement identitaire entre les locuteurs d'une même communauté humaine.

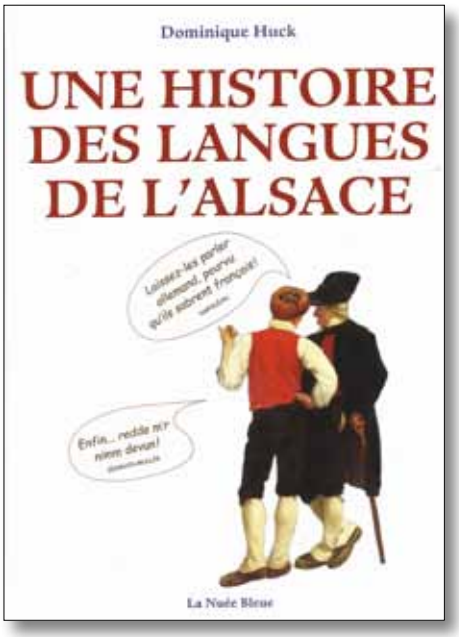

Dominique Huck est ancien directeur de l'institut de dialectologie de l'université de Strasbourg.

Dialectologie

La dialectologie englobe aujourd'hui à la fois la description linguistique des dialectes (ou d'un parler dialectal), la géographie dialectale, partiellement la sociolinguistique ainsi que la dialectologie historique, c'est-à-dire l'histoire géolinguistique des dialectes. L'histoire de la discipline et les méthodes de travail, très importantes en dialectologie, font aussi partie de ce domaine.

Dans la mesure où la conscience de la variation dans l'espace a été l'un des éléments centraux de la percée de la dialectologie comme discipline, surtout à la fin du XIXe siècle, les chercheurs se sont essentiellement intéressés à la variation des sons, puis à la variation des désignations et des mots dans l'espace. Pour ce faire, on a collecté, de différentes manières des formes dialectales (dans l'Empire allemand, en faisant traduire quarante phrases rédigées en allemand standard envoyées dans les 40000 communes ; en France, en allant poser des questions dans 638 communes à des habitants) pour élaborer une « géographie » dialectale, qui s'est concrétisée par l'élaboration d'atlas linguistiques. C'est à partir des atlas linguistiques que les dialectologues ont « tracé » les limites dialectales (généralement à partir de phénomènes de prononciation) et ont dénommé les dialectes. Cependant, dès la première moitié du XIXe siècle et jusque tard dans la seconde moitié du XXe siècle, ont été décrits des parlers de certaines communes (sons, morphologie, lexique, syntaxe) sous formes de monographies. La logique qui présidait à tous ces travaux était essentiellement d'ordre patrimonial : c'était une façon de rendre compte de formes linguistiques souvent en lien avec l'histoire même des langues. Avec la diffusion des langues standards, l'intérêt s'est également porté sur les situations d'interaction verbale et sur les locuteurs : on cherche à décrire, par exemple, quand et pourquoi les locuteurs utilisent plutôt un parler dialectal ou une langue standard ou encore une forme intermédiaire. De la même façon, les contacts avec une langue standard induisent des changements dialectaux qui sont également étudiés.

DOMINIQUE HUCK

• Portée communicationnelle : on considère généralement qu'il s'agit d'un moyen de communication spatialement nettement plus réduit qu'une langue standard (cf.1). Mais l'intercompréhension dialectale existe bien évidemment, même si elle ne se réalise pas nécessairement pour tous les locuteurs.

• Évaluation et positionnement face au dialecte (cf. 3. et, pour partie, 4.) : selon les sociétés ou partie des sociétés voire des couches d'une société, un dialecte peut bénéficier d'une appréciation positive (position de prestige) ou négative (stigmatisation), pour ne retenir que les deux pôles extrêmes. Très fréquemment, cette évaluation est à mettre en lien avec les usagers des parlers dialectaux et de la manière dont ils considérés dans la société, mais aussi avec le fait que les dialectophones savent bien ou, au contraire, plutôt moyennement la/une langue standard. Il s'agit donc avant tout d'une évaluation sociale.

Une qualification qui peut varier dans le temps ou en fonction d'un choix politique

Les contextes et les sociétés dans lesquelles ce qui est catégorisé « dialecte » sont donc essentiels, même si, d'une certaine manière, les variétés visées sont linguistiquement assez proches. À titre d'exemple, au Luxembourg, ce qui est – pour un dialectologue – une variété du dialecte francique mosellan a été catégorisé par une décision politique et sociétale comme « langue nationale » et est en train de connaître une standardisation partielle. Ce qui est/a été un « dialecte » peut passer à un autre statut (luxembourgeois, par exemple) et ce qui a été une langue qui aurait pu être standardisée peut retrouver un statut de dialecte (le bas allemand ou le flamand de la fin du Moyen Âge, par exemple).

Enfin, un dialecte peut aussi être défini, en soi, par les locuteurs qui l'utilisent et selon les circonstances dans lesquelles ils l'utilisent : c'est le parler habituel et quotidien des gens « ordinaires », c'est-à-dire des couches sociales modestes et moyennes jusque vers les années 1960/1970 lorsque les langues officielles s'imposent de plus en plus dans leur face orale.

Les contextes sociaux, politiques, historiques… peuvent amener une distanciation ou une autonomisation, au moins subjective, d'un dialecte par rapport à une langue commune, comme c'est le cas pour le luxembourgeois et, dans une moindre mesure, dans ce qui est couramment appelé « l'alsacien ». Ainsi, l'analyse linguistique seule ne permet pas de définir ou de circonscrire ce qu'est un dialecte. Il faut à chaque fois resituer cette variété dans une époque et une société, dans un espace géopolitique et dans une histoire.

DOMINIQUE HUCK

Questions sur les outils et méthodes d'apprentissage du dialecte alsacien

Est-il possible d'apprendre l'alsacien autrement que par l'immersion dans un milieu dialectophone ? Quelle est l'efficacité des cours d'alsacien, des ouvrages et autres outils ? Quelles sont les motivations des personnes qui veulent apprendre le dialecte ? Comment organiser l'apprentissage d'une langue dont la prononciation et pour partie le vocabulaire varient de manière parfois significative de Wissembourg à Saint Louis ?

Des supports de plus en plus nombreux

Il existe un nombre croissant d'outils destinés à faciliter l'apprentissage de l'alsacien : les petits ouvrages avec du vocabulaire et des dialogues pratiques de la vie de tous les jours se multiplient. Ces ouvrages comportent parfois aussi une présentation de l'organisation grammaticale de l'alsacien[1]. Les dictionnaires ou répertoires de vocabulaire[2] sont nombreux. Il existe des livres avec CD. Ces documents comportent souvent des informations sur les traditions régionales ou la culture alsaciennes. On peut aussi consulter des sites internet consacrés à l'apprentissage de l'alsacien[3].

Plus récemment, ce sont des applications pour smartphone qui ont été mises à disposition de ceux qui veulent découvrir le dialecte[4]. Certains de ces instruments sont amusants, mais il ne s'agit pas de véritables méthodes d'apprentissage de l'alsacien au sens où elles permettraient à une personne ignorante du dialecte d'en acquérir une pratique courante[5]. Pas plus que d'autres langues, il n'est pas sérieux comme l'annonce un petit livre qu'on peut apprendre l'alsacien « vite et bien en cinq minutes par jour » !

En fait, la plupart des outils mis à disposition ont surtout comme intérêt de permettre à des alsacianophones passifs de retrouver le vocabulaire qu'ils ont perdu.

Les cours

Il existerait une vingtaine de sites pour apprendre l'alsacien, de régularité et de qualité très variables. Dans le meilleur des cas, ils offrent des séquences hebdomadaires de une à deux heures pendant neuf mois de l'année.

Sabine Lapp parle de son expérience pluriannuelle en tant qu'animatrice de divers ateliers d'enseignement notamment au Centre Culturel Alsacien.

« *Pour mener cet enseignement, il faut inventer, créer ou même copier une méthode. L'alsacien est ma langue maternelle et transmettre une langue sans l'avoir apprise via des livres, une méthode et des écrits n'est pas aisé. Il faut un repère et c'est le plus souvent dans une méthode éprouvée qu'il faut chercher les bases… Au Centre Culturel, la méthode consiste à commencer par "se présenter / les salutations / les auxiliaires être et avoir / ajouter des adjectifs / les couleurs / les chiffres / etc." comme tout apprentissage de langue. Les débutants non germanophones doivent assimiler les constructions de phrases qui diffèrent des lan-*

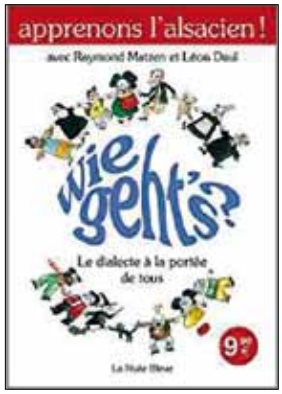

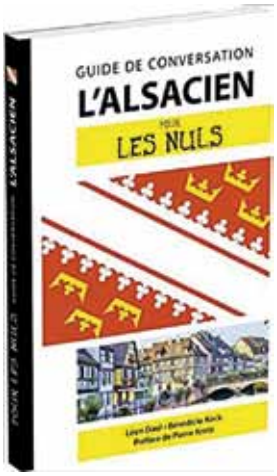

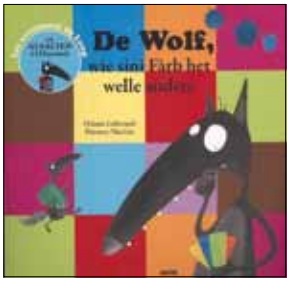

gues latines, par exemple. L'expression orale, la répétition et l'immersion sont les clefs de l'apprentissage, comme dans toutes les langues. Une bonne recommandation pour apprendre est de lire à haute voix, la correction étant instinctive. Le livre, du moins l'écrit, est un support indispensable pour apprendre ; si on se limite à l'oral, on ne retient pas.

Pour les Alsaciens de souche, qui ne l'ont pas appris mais qui ont baigné dans un environnement dialectophone et qui ont l'oreille, l'utilisation de n'importe quel support est possible pour récupérer leur langue : un poème, un livre, une chanson, etc. Dans ce cas, l'apprentissage est plus facile : il s'agit de réveiller une langue oubliée et de parfaire les connaissances, d'ajouter du vocabulaire, de corriger les «mots français» tels que choissere ou explizere ».

Chantal Uhring, formatrice en langue allemande et militante alsacienne : « *J'ai eu l'occasion d'enseigner l'alsacien, ma "langue" maternelle et paternelle, dans le cadre de l'opération «* E Frehjohr fer unsri Sproch». *Mon plus grand regret pour l'enseignement de l'alsacien c'est qu'il n'existe à l'heure actuelle aucune véritable méthode pour débutants, comme j'en connais en allemand. Or, je pense que pour les niveaux A1 et A2*[6]*, une méthode progressive et didactique, avec des jeux de rôles et des exercices d'écoute (qui pourraient faire apparaître les différences de prononciation du nord au sud de l'Alsace ou entre l'alémanique et le francique), des explications grammaticales et des exercices de grammaire et de syntaxe est incontournable. Comme pour une maison, il faut que les fondations soient solides, et faire des fondations, cela signifie poser une pierre après l'autre pour que l'édifice tienne au bout du compte. Si quelqu'un a le temps et se sent le courage de se lancer dans la conception et le développement d'une vraie méthode d'apprentissage de l'alsacien, ce serait vraiment quelque chose à faire ! Il est du reste indispensable de se référer à notre langue source qui est l'allemand standard, que cela plaise ou non – comme le font, par exemple, les Sorabes de la région de Bautzen en Allemagne, que j'ai eu l'occasion de rencontrer. Ils se réfèrent à leur langue source pour introduire ou réintroduire dans leur langue des termes oubliés ou n'existant pas. Alors servons-nous du Hochdeutsch pour réalimenter l'alsacien !* ».

Les motivations

SABINE Lapp : « *Dans les cours, j'ai pu voir différentes nationalités (Espagne, USA, Grèce, Argentine, Pologne, Russie, Italie, Allemagne) et de nombreux francophones (Bourgogne, Nord, Pays Basque, Jura, etc.). Leurs attentes sont différentes : quelquefois pour des raisons professionnelles (fonctionnaires ou métier de la santé auprès d'un public de personnes âgées ou handicapées), pour mieux s'intégrer dans leur quartier ou village et donc communiquer, pour se sentir plus associés avec la région. Ou par simple curiosité de parler la langue du pays de résidence. Il y a aussi les Alsaciens qui ont perdu leur langue, ceux qui ont été brimés et à qui on a interdit l'expression en alsacien ou les nostalgiques, ou bien les jeunes qui regrettent que leurs parents ne leur aient pas appris cette langue. Nous ne pouvons pas faire de portrait-robot de l'élève-type tant les aspirations sont nombreuses. Ce n'est jamais une nécessité d'apprendre l'alsacien : l'acte est volontaire et motivé et mérite considération* ».

Les enfants

Pour les enfants, il existe une abondance de supports, par exemple *S kleine Bibbele will àn 's Meer* de Christian Heinrich et Christian Jolibois, des fiches ludiques, etc. L'apprentissage par les chansons est apprécié. Le CD « Apprendre l'alsacien en chantant » par Egles et Crevenat-Werner est plaisant et ludique. Apprendre par la chanson est également un bon moyen de répéter plusieurs fois le texte, en le lisant, l'expliquant, le traduisant, puis en le récitant et bien sûr en le chantant. Il est assez facile pour les parents d'utiliser des supports en allemand standard (des livres d'enfant en allemand) et de les lire à haute voix aux petits enfants en alsacien.

SABINE LAPP
CHANTAL UHRING

1. Les supports tels que « *L'alsacien pour les nuls* » ou « *Wie geht's* » (+CD) sont pratiques et proposent vocabulaire, sketchs et grammaire.
2. On peut citer le dictionnaire en ligne Freelang, le *ElsässichWeb diktionnair* de l'*Ami Hebdo*, les carnets de lexique de l'OLCA, l'ouvrage *D'Lehrstuwa* d'André Nisslé, sans oublier les grands classiques.
3. On trouve des vidéos sur Youtube ou sur « Sàmmle ». Par ailleurs, il existe Wikipédia en alsacien, *Lexilogos*, le site *Ami hebdo*, des traducteurs en ligne.
4. Serlet , soutenu par l'Union européenne ou i-YO proposé par l'OLCA.
5. La méthode la plus aboutie est sans doute la méthode Assimil réalisée par Jean-Jacques Brunner.
6. Le cadre européen commun de référence pour les langues, publié par le Conseil de l'Europe, fait ressortir six niveaux qui vont de A1 (débutant) à C2 (bilingue). On considère en général qu'à partir de B1 une personne est capable de se débrouiller dans la langue concernée et que pour travailler en entreprise un B2 est souhaité.

« Notre langue va mourir... Il nous reste quelques décades pour nous en servir. Pour la servir. »

ÉCRITURE EN DIALECTE

Ah bon, tu écris en alsacien ?

Pierre Kretz est aujourd'hui un des rares auteurs en dialecte. En 1991, il publiait dans Saisons d'Alsace *un article :* Staarwa esch oï a Kunscht, *texte controversé car évoquant sans voile la mort probable du dialecte, alors qu'il est d'usage de cacher au mourant son prochain trépas.Cette lucidité a été parfois perçue comme un abandon :* d'Flint en's Korn gschmisse ! *Il n'en est rien : le dialecte ne se porte pas mieux mais Pierre Kretz ne l'a pas abandonné au mouroir ! Nous l'avons interrogé sur son travail.*

LUS : Ecrire en alsacien, une évidence pour toi ?

Pierre Kretz : J'ai toujours aimé écrire en alsacien. Les premières choses que j'ai écrites, étaient des transcriptions sur papier du résultat des improvisations collectives de la *Jung Elsaesser Buehn*, la Jeune scène alsacienne, dans les années soixante dix du siècle dernier. Je me souviens de ma vieille machine Remington d'alors qui faisait des petits trous parfaits dans le papier pour tous les « o » , du soleil qui rentrait par la fenêtre ces premiers jours d'écriture. Je me souviens de l'endroit précis où se trouvait le bureau sur lequel j'écrivais, de ma surprise de voir apparaître sur une feuille blanche les mots de ma langue maternelle que je n'avais jamais « vus », juste entendus. Je me souviens de mon étonnement devant cette incroyable liberté de les faire glisser si facilement de mon cerveau à la page vierge, du plaisir de les aligner, de les mélanger, de les malaxer comme un peintre en quête d'harmonie de couleurs. J'ai d'ailleurs lu dans un des derniers numéro de *Land un Sproch* une citation du peintre Camille Claus (1920 – 2005) : « *La peinture est pour moi un mystère. Je ne sais pas d'où elle vient, d'où montent ces images. Mais ces images elles sont là puisque je les traduis en formes et en couleurs. Elles viennent de quelque part* ». Cette phrase portant sur la peinture est transposable mot pour mot à l'écriture. Le mystère de toute création, me semble-t-il, c'est qu'on sait peu de choses sur ce « quelque part », et si on savait, il n'y aurait plus de mystère, donc plus de création.

LUS : tu parles là de l'écriture dialectale pour le théâtre ?

Pierre Kretz : C'est vrai que cette découverte de l'écriture est liée à la pratique théâtrale. Trois spectacles à l'époque avec la *Jung Elsaesser Buehn*, puis plusieurs pièces de commande écrites pour le Théâtre de Lichtenberg et des textes que j'ai joués à la Choucrouterie et qui à l'époque étaient diffusés à la télé régionale à des heures de grande écoute. Ces textes n'ont jamais été publiés. Ils doivent sommeiller au fond de boites de chaussures dans ma cave et sont à l'image du côté éphémère de tout ce qui touche au théâtre. J'avais coutume de dire que l'écriture dialectale était cantonnée à la poésie et au théâtre. Ce qui reste vrai du point de vue du lectorat. L'écriture dialectale en prose reste l'exception, car elle rencontrerait peu de lecteurs et n'intéressera donc aucun éditeur. Mais j'avais chopé le virus de l'écriture et j'ai par la suite écrit avec grand plaisir plusieurs essais et romans en français.

LUS : tu viens pourtant de publier un texte en prose dialectale, « *Ich ben a beesi frau* », « *Je suis une méchante femme* ».

Pierre Kretz : Effectivement, et ce texte vient en quelque sorte contredire ma « théorie ». Mais il trouve son public car il a été publié en édition bilingue ce qui permet aux dialectophones passifs, aux germanophones, ou à ceux qui veulent apprendre l'alsacien, de passer aisément de la version dialectale sur la page de gauche à la version française sur la page de droite. Je dois dire que cette publication a été possible grâce à la réunion de plusieurs facteurs. Tout d'abord, le courage d'un éditeur, par ailleurs poète, Albert Strickler. Albert a créé *les éditions du Tourneciel*, une jeune maison d'édition ambitieuse qui réussit un parcours sans fautes entre sensibilité rhénane, exigence de qualité, attention toute particulière portée à « l'objet livre ». Et puis, la collaboration avec Dan Steffan, une artiste colmarienne dont j'admire le travail depuis fort longtemps et qui a été inspirée par Ulmer Thérèse, le personnage de mon récit. Et enfin l'OLCA qui a soutenu sans hésiter ce projet éditorial. J'insiste sur ce dernier point car cet organisme, sur la défensive depuis la création de la nouvelle région, joue un rôle irremplaçable pour ce type d'aventures.

LUS : comment cette méchante femme est-elle venue à ta rencontre ?

Pierre Kretz : J'entendais l'autre jour à la radio Patrick Modiano parler, à propos de son dernier roman, de mots qui « donnent

un élan » à l'écriture. Moi, c'est le mot *bees*, avec l'accent sur le double *ee*, qui m'a donné l'élan pour écrire ce texte. Ceci montre bien la fragilité de l'écriture, son mystère et le danger que court l'écrivain animé par des préoccupations didactiques. Après le succès rencontré en Suisse et en Allemagne par ce texte, on m'a dit « il faut continuer à nous écrire des choses comme celle-là ». De tels encouragements sont flatteurs, mais le « il faut » a pour conséquence que je me ferme instantanément comme une huitre !

LUS : comment ce texte a-t-il été accueilli par nos voisins du Rhin supérieur ?

Pierre Kretz : Il y a en Suisse comme en Allemagne une véritable culture de la pièce radiophonique. Cette culture vivante concerne tant le *Hochdeutsch* que les créations dialectales. De nombreux écrivains de langue allemande, comme Heinrich Böll ou Friederich Dürenmatt se sont d'ailleurs fait connaitre comme écrivains de pièces radiophoniques. Et c'est dans cet espace que mon texte a trouvé un écho. La SRF (*Schweizerisches Rundfunk und Fernsehen*) en a fait une pièce radiophonique dans une version du dialecte du canton d'Uri. Et la radio allemande SWR (*Süd West Rundfunk*) en a même tiré deux pièces dans deux version distinctes. L'une en dialecte du Schwarzwald, l'autre dans une splendide version alsacienne interprétée par Monique Seemann. Les trois versions sont d'ailleurs podcastables sur le site de la SRF. Et, cerise sur le gâteau, j'ai été primé pour ce texte par le « *Zonserhörspiel Festival* » qui délivre chaque année le prix à la meilleure pièce radiophonique dialectale dans l'aire germanophone (Allemagne, Suisse, Autriche)

LUS : une consécration internationale pour la méchante Ulmer Thérèse en quelque sorte ?

Pierre Kretz : La connaissant je pense qu'elle se réjouit surtout à l'idée de faire un pied de nez à toutes les idiotes de son village ! Comme j'étais dans la « short list » des candidats, on m'a invité à me rendre à Zons pour la proclamation des résultats et la remise du prix. Les échanges que j'ai pu avoir sur place avec les différents festivaliers étaient pour moi très éclairants. J'ai compris que l'une des raisons pour lesquelles mon texte avait été primé c'est que le jury l'a perçu comme écrit en alémanique « pur ». Or les locuteurs, et donc les écrivains en dialectes « purs » se font de plus en plus rares dans le monde germanophone. L'une des conférences dans le cadre du festival était faite par un *Doktor Professor* auteur d'un ouvrage dont le titre à lui seul résume cette situation linguistique « *Meine Oma spricht noch platt* ». Ce même linguiste a développé les différentes évolutions des « Regiolek », ces « langues régionales » à mi-chemin entre les dialectes et la *Hochpsprache*. Voilà une notion qui ne s'applique pas en Alsace, espace de cohabitation entre une langue germanique et une langue latine. Mais ce constat n'est pas de nature à nous consoler de la tristesse devant le déclin de notre dialecte… ◗

PIERRE KRETZ

DIALEKT: NICHT IN DER SCHULE

Standarddeutsch und Dialekte in Südtirol

Das Thema „Deutsch in Südtirol" hatte sich vor hundert Jahren noch gar nicht gestellt, denn Südtirol hatte seit 1363 zu Habsburg gehört. Die Einführung der Pflichtschule durch Kaiserin Maria Theresia galt auch für das südliche Tirol (Süd-Tirol), die Schulsprache war die deutsche, außerhalb der Klassenräume sprach man die lokalen Dialekte. Lediglich im südlichsten Zipfel von Südtirol war auch Italienisch präsent.

Zur Geschichte

Nach der Annexion Südtirols an Italien erfolgte eine massive Italienisierungspolitik, die mit Sprachverbot, Verbot des Unterrichtes in der Muttersprache, Unterricht nur in italienischer Sprache und auch Sprachverbot im öffentlichen Leben einherging. Eine Wende setzte nach dem 2. Weltkrieg mit dem sogenannten Pariser Abkommen vom 6. September 1946 zwischen Italien (Alcide Degasperi) und Österreich (Karl Gruber) ein.

Das Abkommen besagt unter anderem *„es wird den Staatsbürgern deutscher Zuge im besonderen gewährt:*
a) Volks-und Mittelschulunterricht in ihrer Muttersprache;
b) Gleichberechtigung im Gebrauch der deutschen und italienischen Sprache in öffentlichen Ämtern und amtlichen Urkunden…" .

Laut diesem Abkommen ist der Gebrauch der Muttersprache für die deutsche Minderheit in Italien in einem neuen, grundsätzlichen Rechtsrahmen festgeschrieben.

Die Sprache in der Schule-Standarddeutsch oder Dialekt?

Was bedeutet „Volks-und Mittelschulunterricht in ihrer Muttersprache"? Konkret ist eine deutschsprachiges Schulsystem eingerichtet und zwar vom Kindergarten bis zum Abitur. In einem solchen System ist der Unterricht in der Muttersprache des Schülers gewährleistet, auch weil die Lehrpersonen derselben Muttersprache sind wie die Schüler. Ich selbst

Südtirol, in italienisch Trentino gennannt, in blau auf der Karte.

habe in diesem deutschsprachigen System meine gesamte Schulausbildung in meiner Muttersprache durchlaufen.

Man sagt, in der alten Österreichischen Schule habe man Lesen, Schreiben und Rechnen gelernt. Nach der Zeit des faschistischen Sprachverbotes bzw. nach der Wiedererrichtung deutscher Schulen ging es in erster Linie darum, wiederum Lesen, Schreiben und Rechnen zu erlernen. Diese Grundfertigkeiten werden selbstverständlich in Deutsch (Hochdeutsch/Standarddeutsch) vermittelt. Ich persönlich bin in einem Bergdorf auf 1500 m als reiner Dialektsprecher aufgewachsen; meine ersten „deutschen" Wörter lernte ich in der Schule durch eine dialektsprechende Lehrerin, die ihrerseits ausschließlich die „Hochsprache" zu verwenden hatte.

Somit wurde während meiner gesamten Schulzeit ausschließlich Deutsch verwendet, unter Beachtung von strengsten Regeln und Vorschriften, natürlich auch die Rechtsschreibung betreffend. Seit Beginn der „neuen"§ Schule nach 1945 ist es so, dass in allen Stufen, vom Kindergarten bis zum Abitur, die Lehrer in allen ihren Unterrichtsfächern die deutsche Sprache verwenden und die Schüler diese Sprache mündlich und schriftlich gebrauchen. Demnach spricht bereits die Kindergärtnerin mit den Kleinen grundsätzlich in Deutsch und nicht im Dialekt.

Mein Sohn ist Fachlehrer für Kochen an einer Südtiroler Hotelfachschule, im Unterricht spricht er, der Dialektsprecher, mit seinen Schülern, die ja auch Dialektsprecher sind, in Deutsch, die Schüler verwenden ebenfalls die Hochsprache, lediglich in der Freizeit ist der Dialekt zugelassen.

Der Dialekt hat somit im Unterricht eine marginale bzw. keine Bedeutung. Als Minderheit müssen wir unsere Muttersprache in der Hochform erlernen und nicht in den dörflichen Dialektvarianten, denn mit letzteren kann man nicht sehr weit kommen. Man muss eben in der Hochsprache lesen, schreiben, rechnen lernen.

Ich möchte den Dialekt nicht abwerten, aber er soll dort gebraucht werden wo es Sinn macht: in den Dorfgemeinschaften, in der Familie, innerhalb der Südtiroler deutschen Volksgruppe, auch im Ausland wo er verstanden wird.

Die Sprache in öffentlichen Ämtern und amtlichen Urkunden

In öffentlichen Ämtern kann ich als Bürger ohne Einschränkungen meine deutsche Muttersprache gebrauchen, denn sie ist mit der italienischen Sprache gleichberechtigt. Somit wende ich mich an den Schalterbeamten hinter der Glasscheibe in meiner eigenen Sprache. Nicht ich Bürger muss zweisprachig sein, wohl aber der Beamte, der mich bedient.

Gerne berichte ich von einer interessanten Begebenheit: ich stand frühmorgens am Fahrkartenschalter in Bozen und fragte wortwörtlich folgendermaßen: „Bitte eine Fahrkarte Erste Klasse nach Rom" – ich wurde anstandslos bedient. War der Schalterbamte nun Italiener oder Deutscher? Das ist einerlei, denn ich wurde vorschriftsmäßig in meiner Sprache bedient. Am Nebenschalter stand ein eindeutig deutscher Südtiroler und fragte in einem holprigen Italienisch um eine Fahrkarte zu einem Nachbardorf nahe Bozen. Warum sprach er Italienisch und nicht seine Muttersprache?

Zu dieser Begebenheit folgendes: ich spreche in Hochdeutsch, weil der Beamte hinter der Glasscheibe nicht meinen Dialekt verstehen muss, wohl aber muss er die deutsche Hochsprache angemessen beherrschen.

Bei den amtlichen Urkunden ist es in der Praxis so, dass alle Öffentlichen Ämter und Behörden und Institutionen, die Öffentliche Dienstleitungen erbringen, ihre Dokumente an die Bürger von sich aus in beiden Sprachen erstellen; natürlich in Deutsch und in Italienisch, aber logischerweise nicht im Südtiroler Dialekt.

Standardsprache und Dialekt im Alltag

Vor allem draußen in den Dörfern sprechen alle Bewohner ihren Dialekt; der Dialekt ist die Sprache des Nachbarn, der Dorfgemeinschaft, der Dialekt vermittelt Heimatgefühl, er ist die eigentliche Muttersprache, die Sprache des Herzens. Hochdeutsch ist auf mündlicher Ebene nicht gefragt. Hochdeutsch wird, falls notwendig, als gehobene Umgangs sprache verwendet.

Die mündliche Kommunikation mit Behörden erfolgt in der Regel ebenso im Dialekt, falls der Beamte ebenso Dialektsprecher ist.

Anders ist es wenn man sich mündlich mit Italienern verständigt, auch wenn diese in Südtirol aufgewachsen und zweisprachig sind. Da gibt es einige konkrete Schwierigkeiten. Der Italiener hat in der Regel Hochdeutsch gelernt, somit kann ich von ihm nicht verlangen, dass er meinen Dialekt versteht. Also muss ich auf die Hochsprache ausweichen und das ist wiederum nicht jedermanns Sache; somit wird vom Deutschsprachigen häufig das Italienische verwendet, auch wenn es nicht weiß Gott wie gut ausgeprägt sein sollte. Einem etwas kuriosen Phänomen begegnet man sehr häufig: wenn ein paar Deutschsprachige beisammen sind und sich ein Italienischsprachiger dazu gesellt, wird von Deutsch auf Italienisch gewechselt.

Schlussgedanken

Deutsch ist in Italien eine Minderheitensprache und braucht somit eine besondere Hinwendung und Pflege. Es liegt aber an uns selbst, ob wir unsere Muttersprache, die auch für 100.000.000 andere Europäer die Muttersprache ist, gründlich erlernen und immer dann gebrauchen, wann immer wir die Möglichkeit dazu haben.

Standarddeutsch ist unerlässlich für Schule, Studium, Beruf und Weiter kommen auch auf europäischer Ebene, Dialekt ist vor allem ein emotionales Bindemittel zwischen uns Südtirolern.

LUIS THOMAS PRADER

Le dialecte alsacien, langue d'avant-garde

Rappelons que le dialecte alsacien ou elsasserditsch, langue affective, langue du quotidien, de la famille, de l'intimité, est une langue orale, que l'on parle et qui n'a ordinairement pas besoin de s'écrire. Pour l'écrit, on utilise de tout temps la langue allemande, Schriftsprache ou allemand littéraire, qui le nourrit, ressource et maintient en vie.

On sait néanmoins que le dialecte s'écrit pour le théâtre dialectal et la poésie. Son écriture non standardisée permet toutes les libertés et c'est une bonne chose. En principe la lecture la plus facile se fait en employant le plus possible le lexique, les sons et prononciations qu'offre l'allemand.

Le dialecte doit s'adapter à la modernité

Mais le dialecte pour survivre, avancer, s'enrichir, étonner, a besoin d'un peu de folie. Il doit s'adapter à la modernité et pour cela oser s'aventurer dans l'expérimentation, la recherche et la création. Les anciens ont montré la voie : Arnold dans sa pièce de théâtre « *der Pfingstmontag* » exploite les *Frauenbasengespräche* ou racontars de bonne femme tirés du dialecte populaire de Strasbourg alors que les frères Matthis écrivent dans un dialecte strasbourgeois précieux et peu usité. Et Nathan Katz dans sa poésie lyrique met à l'honneur le dialecte haut-alémanique.

Deux poètes contemporains, Conrad Winter et André Weckmann, vont plus loin. « *L'écriture de Conrad est particulièrement exigeante,* relève Dominique Huck : *plus épurée au fur et à mesure qu'il avance dans son œuvre, d'une simplicité vertigineuse et concentrée sur l'essentiel, elle permet une lecture plurielle… C'est à lui et à quelques autres que nous devons une nouvelle écriture de la littérature en alsacien, à la fois singulière et universelle* »[1].

L'originalité et la force de cette nouvelle poésie dialectale, c'est sa modernité inventée par le poète dans une « *langue originelle, d'une force archaïque, voire biblique…* », souligne André Weckmann[2]. Et Peter André Bloch note que « *l'œuvre de Weckmann est comparable à celle des grands poètes modernes, tels Butor et Jandl, et des auteurs dramatiques comme Ionesco et Dürrenmatt qui ont tous dénoncé l'impossibilité de représenter ce monde en décomposition*[3] ».

Et le dialecte alsacien devient langue moderne et d'avant-garde qui devrait toucher les jeunes générations à condition qu'elles soient bilingues.

ARMAND PETER

1. LUS, n°193, avril 2015
2. André Weckmann, Ab ens morn,/Vers nos lendemains, 2015
3. Idem

Erlebnis

Hitt morje sinn mir
alli Bekannte
unbekannt
wenn nit alli
Fremde
als alti Friend
entgejekumme

Conrad Winter
(*Ich will lewendi sinn*, 1992)

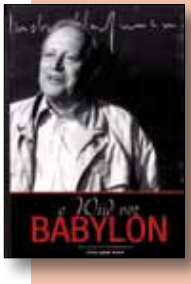

Gsetz

s gsetz steht uf
werter
werter stehn uf
babier
em babier fliësst
dende
ken blüet

André Weckmann
(*Fremdi Getter*, 1978)

Deux « jeunes » poètes dialectaux

Le dialecte est langue d'écriture poétique encore aujourd'hui. Deux exemples :

■ **Yves Rudio**, enseignant à Haguenau publie depuis 2013 une suite de petits livrets de poèmes en dialecte.

's Lewe lejt do, gànz stìll,
doch mìt 'rer neje Brìll,
bliit dini Zitt gràd stehn
ùn wùrsch sähn,
's ìsch doch scheen!

(extrait de « Dùrich d'nej Brìll », 2014)

■ **Ronald Euler** né à Sarre-Union écrit en dialecte francique rhénan

schlofe
schàffe
schüwwle
dànn

in de télé glotze
s hirn sich uffwëëche losse
de gedànke glàtt gebéjjelt krejje
numme nitt denke

(extrait de Schlofe publié dans *Zwische schwarz un wiss* 2009)

La langue luxembourgeoise, un dialecte qui a réussi

En 1839, suite à la révolution belge, le Luxembourg a perdu sa région francophone et existe depuis dans ses frontières actuelles. Commença alors une évolution linguistique singulière qui transforma un État de la Confédération Germanique avec une population désormais germanophone en un État multilingue. Dans le contexte du XIXe siècle qui a vu naître un lien fort entre état-nation et langue nationale, l'affirmation de la souveraineté du Luxembourg passa, entre autres, par l'invention d'une nouvelle langue.

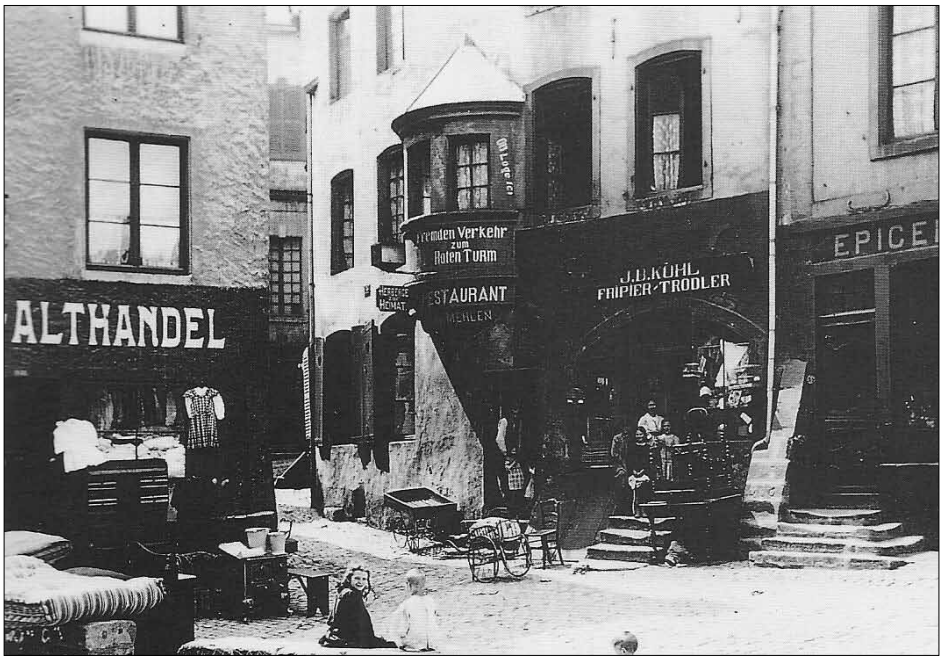

La rue de la Loge au centre de la vieille ville avec ses enseignes bilingues sur cette photo de 1907. Source: René Clesse, Menschen, Häuser und Straßen am alten Markt. Ons Stad no 76, 2004, S. 2-5

Dans le langage courant, le mot «dialecte» est souvent utilisé pour minorer une certaine façon de parler et pour stigmatiser ainsi ses locuteurs. Mais la sociolinguistique désigne par dialecte une variété géographique d'une langue. Le dialecte se limite généralement à un petit territoire, tout au plus à une région. Dans ce cadre, il peut être utilisé comme marqueur identitaire local ou régional et il peut changer de statut au fil de l'histoire.

Heinz Kloss a étudié ce phénomène pour les langues germaniques et a inventé, en 1952, le mot *Ausbausprache*, langue par évolution ou langue par élaboration pour désigner les langues qui sont créées, en règle générale, pour des raisons politiques. Du moment que des frontières nationales découpent un continuum dialectal, les variétés commencent à diverger, même s'il elles restent mutuellement compréhensibles. Comme p.ex. les langues scandinaves ou, plus récemment, le tchèque et le slovaque. Ce processus peut être le résultat d'une politique linguistique proactive, d'un mouvement patriotique romantique ou alors il se fait sans que les locuteurs s'en rendent bien compte.

Un pays provisoirement bilingue

Au début de l'évolution que nous allons décrire brièvement, les locuteurs appelaient leur parler «allemand du Luxembourg», voire «allemand corrompu». Un texte érudit l'appela «l'un des 236 dialectes de l'Allemagne». Vers la fin du XIXe il sera appelé francique-mosellan par la dialectologie allemande, une sous-catégorie du moyen francique. De rares poètes se mettaient à l'écrire et l'on pouvait l'entendre sur les tréteaux de la capitale.

Pour garder une distance vis-à-vis des autres États allemands, les notables misaient sur le français qui avait été la langue administrative traditionnelle du pays. Le peuple germanophone devait s'y plier et l'apprendre dans une école primaire bilingue créée en 1843. Depuis lors, l'allemand est la langue d'alphabétisation et

> Der Dialekt, der sonst wo nur die Umgangssprache des Volkes bildet, hat für den Luxemburger die Bedeutung einer wirklichen Muttersprache. Platt wird hier nicht nur im Volk gesprochen, sondern bis hinauf in die höchsten Kreise. Auf einem parlamentarischen Diner beim Premier oder beim Kammerpräsidenten z. B. wird es niemandem einfallen, mit seinem Nachbarn in gewöhnlichem Gespräch etwas anderes zu reden als die heimische Mundart. Auch das ist im Elsass anders, wo schon der aus Alldeutschland rekrutierte Beamtenkörper für die Einbürgerung des Hochdeutschen in gewissen Kreisen sorgt.
>
> Batty WEBER: *Ueber Mischkultur in Luxemburg.* In: Beilage der *Münchner Neuesten Nachrichten* (20. Januar 1909),

le français est enseigné en tant que langue seconde, généralement à partir de la deuxième année scolaire. La Constitution de 1848 entérina cette situation en déclarant l'égalité des langues française et allemande. Le Luxembourg sera dorénavant officiellement bilingue.

Cette mesure, d'abord imposée par les élites contre la volonté du peuple, fut acceptée au fil du temps pour des raisons politiques et économiques. Le français donnait accès aux marchés du travail de France et de Belgique, offrant une échappatoire à ceux que le petit pays n'arrivait pas à nourrir. Après 1919, l'Union économique belgo-luxembourgeoise remplaçait l'Union douanière allemande et l'utilité économique du français augmenta encore.

Le Luxembourgeois devient la langue véhiculaire de toutes les couches sociales

Les dialectes de la région centrale du pays ont lentement pris la fonction d'une langue véhiculaire, sans qu'il y ait eu une politique linguistique explicite. C'est à la veille de la première guerre mondiale que des intellectuels décrivaient ce phénomène en expliquant que tous ceux qui ne voulaient pas être reconnaissables par leur dialecte local, comme les instituteurs et les curés, adoptaient ce parler et que ce développement était favorisé par une administration publique francographe. Contrairement à l'Alsace il n'y avait pas au Luxembourg des fonctionnaires importés d'Allemagne.

C'est en 1912 que la langue luxembourgeoise a été introduite, toutefois seulement de façon marginale, comme matière dans l'enseignement primaire. Le but était la conservation d'un patrimoine culturel et non l'apprentissage d'une langue qui d'ailleurs n'était pas encore standardisée et reconnue comme telle par les gens éduqués. Ce qui n'empêcha pas qu'il était parlé par toutes les classes de la population. L'allemand était de plus en plus ressenti comme une langue étrangère et, si l'on fait abstraction de la communication avec les étrangers germanophones, il était utilisé à l'oral tout au plus par des locuteurs moins instruits dans des situations formelles (p. ex. par les députés ouvriers au Parlement) ou si le discours s'adressait à une audience populaire (p. ex. pour les prêches à l'église). Ce qui s'explique par

Le même oriel porte aujourd'hui une inscription luxembourgeoise avec la devise du pays : Mir wëlle bleiwen, wat mer sinn (Nous voulons rester ce que nous sommes). Photo Fernand Fehlen

le fait que la véritable langue de prestige et de culture, la langue de la réussite scolaire et sociale était le français.

L'annexion et la germanisation forcée pendant la Seconde guerre mondiale entraînaient le rejet de la langue et de la culture allemandes ainsi que la suppression du bilinguisme officiel dans la Constitution en 1948. Le français était considéré comme la seule langue officielle. Le prestige interne et la valeur identitaire de la langue luxembourgeoise se voyaient magnifiés sans que pour autant son statut officiel ou sa place dans l'enseignement ne fut changés.

L'allemand était considéré pendant cette période comme une langue ancillaire, quelque peu dépréciée, pour pallier les déficiences du luxembourgeois qui, malgré une certaine activité littéraire, n'avait toujours pas une forme scripturale généralement acceptée.

Le Luxembourgeois obtient le statut de langue nationale

Les années 1950 à 1975 virent la publication des fascicules d'un dictionnaire dont l'orthographe fut officialisée en 1975. Son utilisation dans les écrits privés (avis mortuaires etc.) fut encouragée par *Actioun Lëtzebuergesch*, une association pour la promotion de la langue qui milita surtout pour une réglementation de l'usage administratif des trois langues. Après moult combats, la loi sur le régime linguistique fut votée en 1984. Tout en évitant soigneusement la mention de « langue officielle », cette loi assigne des fonctions différentes aux trois langues : Le luxembourgeois sera la langue nationale. Le français, l'allemand et le luxembourgeois seront les trois langues administratives et judiciaires. Le français verra son statut de langue législative unique qu'il occupait, de façon officieuse, depuis la libération confirmé par cette loi.

Depuis lors l'écriture du luxembourgeois devient de plus en plus répandue, aussi bien dans la vie courante que dans les médias et surtout sur Internet. Comme il est devenu une ressource recherchée sur le marché de l'emploi, nombreux sont les immigrés et les frontaliers qui l'apprennent comme langue étrangère, contribuant ainsi à augmenter son prestige et à consolider son statut comme langue.

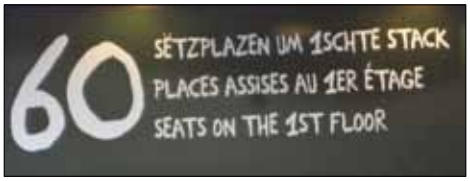

Dans la capitale, les enseignes commerciales sont en règle générale en français. Le choix de plus ou moins de langues permet aux commerces de se positionner sur un marché multilingue. Photo Fernand Fehlen

Le processus d'élaboration de la langue luxembourgeoise n'est pas encore arrivé à son terme. Les plus téméraires de ses promoteurs rêvent de son introduction comme langue d'alphabétisation et de sa généralisation dans la presse écrite, deux bastions toujours occupés par la langue allemande. D'autres militent pour sa reconnaissance comme 25e langue de l'UE européenne. Les plus pragmatiques insistent sur l'utilité du multilinguisme qui est à la base de la réussite économique du Grand-Duché. Nonobstant ces divergences, la langue luxembourgeoise est devenue aujourd'hui avec ses quelque 400 000 locuteurs une petite langue qui a su s'imposer au sein d'une société cosmopolite comme principal marqueur d'identité et comme pivot linguistique d'un pays multilingue.

FERNAND FEHLEN

Voir aussi *Der ungeplante Ausbau des Luxemburgischen*, à télécharger avec de nombreuses autres publications
http://orbilu.uni.lu/simple-search?query=Fehlen

Langue bretonne et dialectes
Un duo plutôt qu'un duel

Un unique glossonyme : « breton »

La première constatation qui s'impose est l'unanimité concernant le glossonyme : au fil des siècles, c'est bien « le breton » que l'on parle, car aucun locuteur ne dira jamais spontanément, de prime abord – ni en français ni en breton – qu'il parle tel ou tel dialecte, même si cela peut être précisé par la suite. Si le breton a lui-même été un dialecte, c'est au haut Moyen Âge, époque à laquelle il était une des variantes de la lingua britannica avec le cambrien, le cornique et le gallois. « Les cinq langues parlées historiquement » mentionnées par Jean-Luc Mélenchon en 2007 ne sont donc qu'une ineptie de plus à mettre à son débit, expression de son ignorance au sujet des langues, hélas souvent reprise depuis. Il existe des dialectes en breton, comme dans toute langue, et ceux-ci ont traditionnellement été rattachés aux anciens évêchés d'avant la Révolution française : Cornouaille, Léon, Trégor et Vannetais,

auxquels on adjoint parfois les dialectes du Goëlo et de Guérande. Il faut y ajouter de nombreux microdialectes que l'on peut déterminer à partir des isoglosses de *L'Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne* de Pierre Le Roux (1927) et dont les locuteurs sont souvent conscients (breton bigouden, pourlet, etc.) même s'il convient de nuancer cet émiettement apparent car toutes ces variétés, de proche en proche, appartiennent à un continuum. La dialectalisation date vraisemblablement du XVe siècle et a donné lieu à plusieurs standards écrits en usage jusqu'au milieu du XXe siècle, en particulier par les autorités religieuses de chaque diocèse : léonard, vannetais, plus tardivement trégorrois, la Cornouaille restant le plus souvent rattachée au standard écrit du Léon. Une autre manière de considérer la division géolectale du breton est d'y voir deux pôles conservateurs, le Léon et le Vannetais, séparés par une large « diagonale des changements » sud-ouest / nord-est constituée des dialectes novateurs de Cornouaille et du Trégor. Dans cette zone centrale, l'accent tonique très fort tend à élider tout ce qui n'est pas accentué, les formes étant d'autant plus contractées que la langue sera parlée sur un tempo presto plutôt que lento.

Les différents dialectes bretons.

Un émiettement en « trompe-l'oreille »

En fait, la variation lexicale et morphosyntaxique est faible entre zones dialectales, les différences les plus importantes étant phonétiques : place de l'accent tonique, traitement de certains phonèmes, apparition ou disparition de diphtongues, chuintement, palatalisation, « surmutations » consonantiques, etc. Léon Fleuriot, directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, rappelait en 1982 que « *foires, pardons, marchés,*

mariages, voyages, entretenaient jusqu'il y a peu la connaissance de formes multiples par le même locuteur. C'est depuis trente ans seulement que l'atomisation s'est accélérée, avec la disparition rapide de la conscience des formes communes chez les locuteurs pré-terminaux et terminaux actuels, dont le breton n'est qu'un reflet déformé de ce que l'on entendait avant la guerre chez les nombreux monolingues ». Il règne souvent une confusion (involontaire ou entretenue) entre unifi-

L'école Diwan de Kérangoff accueille, deux stagiaires de Kelenn, centre de formation pédagogique des écoles Diwan.

cation orthographique et aplatissement ou éradication des dialectes, alors même que les trois systèmes orthographiques du XXe siècle, y compris celui qui est aujourd'hui devenu majoritaire, permettent à la variation géolectale de s'exprimer.

Ainsi, des écrivains de toutes les zones dialectales – y compris la vannetaise, réputée moins compatible à l'intégration orthographique – utilisent la norme unifiée peurunvan et parviennent aisément à y énoncer leur propre variété au moyen de quelques adaptations graphiques marginales. Bien que l'Office Public de la Langue Bretonne déclare sur son site Internet que « *du fait de l'écroulement de la pratique traditionnelle de la langue (abandon de la transmission familiale) et des bouleversements socio-économiques de la deuxième moitié du XXe siècle, les dialectes sont aujourd'hui en très grande difficulté* », la réalité sur le terrain ne correspond pas exactement à ce constat. À l'occasion d'un sondage en 2007, 93 % de brittophones déclaraient parler un des dialectes, 5 % ne savaient auquel se rattacher et seulement 2 % affirmaient s'exprimer en « breton littéraire ». Les quatre radios associatives qui couvrent chacune une zone de Basse-Bretagne accordent une grande place à l'expression dialectale non seulement chez les interviewés par la force des choses mais également parmi les professionnels de chaque station. Les postures militantes, courantes au milieu du XXe siècle, considérant la variation linguistique comme un vestige résiduel, un inconvénient, voire une impasse, ont pratiquement disparu de nos jours. Preuve en est que la Redadeg (course populaire d'une semaine autour de la Bretagne, bisannuelle, en soutien à la langue) aura pour thème en 2018 « *Les couleurs du breton. Pour mettre en avant la richesse des parlers bretons sur le territoire* ».

Nouveaux locuteurs = uniformité : un jugement fallacieux

Les variétés de breton pratiquées par les enseignants-chercheurs des universités de Brest, de Rennes et de l'ÉSPÉ couvrent l'ensemble de la palette géolectale, ce qui ne les empêche nullement de s'inscrire dans la norme contemporaine pour leurs publications. Les formations intensives de six à neuf mois pour adultes, situées aux quatre coins de la Bretagne, intègrent toutes la dimension dialectale là où celle-ci existe localement, c'est-à-dire en Basse-Bretagne. Ceci répond d'ailleurs au souci, de plus en plus répandu parmi les stagiaires, de ne pas se couper de la base des locuteurs traditionnels, sans pour autant tomber dans l'ultradialectal qui serait bien peu réaliste dans une société bretonne où la mobilité est la règle. Les outils lexicographiques actuels (dictionnaires de F. Favereau mais aussi de manière moins explicite ceux de M. Ménard) prennent largement en compte la variation dans leurs propositions. Des sites Internet collectent des enregistrements dans les diverses variétés de breton et les mettent en ligne à la disposition de tous. *Bec'h De'i,* manuel grammatical des écoles associatives immersives Diwan, signale systématiquement les alternatives aux formes normées. L'association, dans l'article 6 de sa charte fondatrice, « *déclare son hostilité à toute uniformisation linguistique et est attachée aux diverses formes d'expression culturelle, affirmant que seule leur complémentarité est source d'unité, d'enrichissement mutuel et collectif. Le breton enseigné dans les écoles maternelles Diwan est celui utilisé dans leur environnement géographique et humain* » (en toute logique, l'article 8 stipule par ailleurs que « *Diwan se déclare solidaire de tous les peuples qui luttent pour leur identité culturelle, en y insérant les travailleurs immigrés, affirmant que leurs diversités concourent à enrichir le patrimoine humain* »). Cependant la mise en application de ce vœu – qui n'est pas forcément celui de parents non brittophones très peu au fait de la variation bretonne – n'est pas toujours aisée : d'une part, il est de fait hors de propos en Haute-Bretagne où le breton soit a disparu depuis longtemps soit n'a jamais été parlé à grande échelle ; d'autre part, les règles de nominations des enseignants, dans le secteur associatif comme dans le public ou dans le privé confessionnel, ne font pas cas de leur expression dialectale ; enfin, dans la balance diglossique, le poids du français hypernormé se ressent fatalement sur les pratiques linguistiques des élèves bilingues.

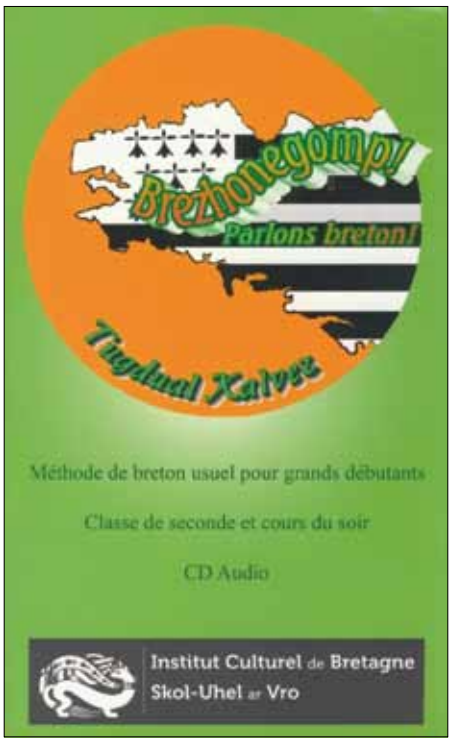

STEFAN MOAL
Maître de conférences en langue et culture bretonnes, Université Rennes 2

Langue et dialectes en Corse : le paradoxe

Les langues par élaboration (Ausbausprachen) sont des langues ou des dialectes qui ont (récemment) bénéficié d'une culturation au niveau de la grammaire, de l'orthographe et du vocabulaire et qui connaissent une (re)valorisation fondée sur une volonté de différenciation identitaire ou de «nationalisme».C'est ainsi que l'on peut qualifier la langue corse conçue comme devant se substituer à l'italien, la langue-toit, sans pour autant être véritablement une langue par distance par rapport à ce dernier.

Langue parlée en Corse

Les dialectes de Corse font partie du sous-ensemble italo-roman des langues romanes. Concernant l'italo-roman de Corse, on y distingue principalement deux groupes dialectaux, le cismontano (Cap Corse, Bastia, Aleria, Corte, Balagna) proche du toscan dont est issu l'italien moderne, et le oltramontano (Ajaccio, Vico, Sartena, Bonifacio) relativement proche des dialectes d'Italie du Sud et de Sicile. Ces deux groupes regroupent eux-mêmes une variété de dialectes. La «toscanisation» a été prégnante, bien que plus forte au nord. Des divergences, par rapport au toscan, dues au contact avec la langue française se développeront à partir du XIXe siècle.

Langue écrite en Corse

Longtemps les dialectes de Corse se sont trouvés en situation de diglossie avec l'italien littéraire, c'est-à-dire avec des statuts différents et des fonctions distinctes. Langue parlée et langue écrite étaient considérées comme des variantes d'une même langue, le toscan. À l'italien littéraire revenait le prestige, la «haute culture» et l'écrit en général, aux dialectes l'oralité et la culture populaire, notamment la musique et le chant. Lorsque la Corse devient indépendante (1755-1769), c'est l'italien qui en est langue d'État et administrative, même s'il n'était véritablement maîtrisé que par les intellectuels et la bourgeoise. Très peu de documents d'avant le XIXe siècle écrits en dialecte sont connus. L'alphabétisation de la population en langue officielle sera lente. C'est vrai pour l'italien littéraire, mais les dialectophones corses le comprenaient. C'est vrai par la suite pour le français, la Corse étant devenue française en 1768-69. Le français est imposé en 1852 comme unique langue officielle et administrative. Ce faisant, la France enfonçait, sciemment, selon une conception nationaliste de la chose linguistique, un coin entre la langue littéraire et les dialectes. Cette dissociation devait à terme reléguer l'italien littéraire au rang de langue étrangère et les dialectes à un déclin certain parce que privés de langue-toit, c'est-à-dire de langue nourricière. Cependant, jusqu'au milieu du XXe siècle, l'italien littéraire reste en contact avec la Corse. Il est remarquable que les toponymes officiels de Corse soient pour la plupart écrits en italien et non en corse. Beaucoup sont aujourd'hui « bilingues » par ajout du corse. La connaissance et la pratique de la langue française par l'ensemble de la population corse ne seront obtenues qu'au milieu du XXe siècle.

A lingua nostra

Depuis quelques décennies, à la faveur du développement du régionalisme corse et devant le constat du déclin qualitatif et quantitatif des parlers corses, l'idée à la fois d'une rénovation-revalorisation et d'une «nationalisation» de ces derniers a fait son chemin. L'élaboration d'une langue corse, notamment par le mouvement culturel, en est la suite logique.

Cependant, le mouvement culturel n'avait pas pour objectif d'imposer une langue unifiée. C'est l'unité dans la diversité qui a été préférée. À ce sujet, les linguistes parlent de langue polynomique, une langue riche de ses variétés. L'enseignement a ainsi été basé sur ces variétés. Les enseignants recourent à leur dialecte d'origine mais y introduisent des emprunts effectués dans le milieu auquel appartiennent les élèves. Cela se traduit par un brassage des dialectes, ce qui pourrait conduire à une normalisation progressive. **PIERRE KLEIN**

Carte des variantes du corse.

1. L'hymne corse «Dio vi salvi Regina» est écrit en italien standard et chanté en corse sans que de grandes modifications soient perceptibles entre l'écrit et l'oral ; la seule différence est que le o italien devient un u latin en corse (même dans le titre qui est parfois «Dìu vi salvi Regina»).
2. Exemples : Nom italien/nom corse/politonyme officiel : Ajaccio/Aiacciu/Ajaccio ; Aleria/Aleria/Aléria ; Bonifacio/Bunifaziu/Bonifacio ; Bastia/Bastia/Bastia.
3. « *En réalité on assiste à une sorte de codification qui ne dit pas son nom, déguisée et désordonnée. Les grammaires corses, qu'elles se disent normatives, descriptives ou polynomiques, font des choix et prononcent des exclusions… En schématisant, on peut dire que l'usage corse est aujourd'hui influencé par deux types de normes: celles qui lui viennent du contact massif avec le français, et celles qui sont promues par les agents glottopolitiques qui tendent à promouvoir des normes hétérogènes, inspirées notamment par un modèle italien aujourd'hui mal connu des Corses, avec comme résultat de nombreux phénomènes d'hypercorrection.* »
Jean Chiorboli, Università di Corsica.

Le dialecte dans les écoles ABCM-Zweisprachigkeit

Depuis la rentrée 2017, trois écoles maternelles A.B.C.M. Zweisprachigkeit fonctionnent selon le modèle immersif, consistant à « atteindre une parité de compétence dans les deux langues et donc un bilinguisme culturel » en procédant à une « immersion scolaire en langue régionale de la petite section à la fin du cours préparatoire ». Ce nouveau modèle, qui concerne les sites de Mulhouse, d'Ingersheim et de Haguenau, donne une place renforcée au dialecte.

Une fête à l'école ABCM de la Blies (Sarreguemines).

Dès 2004 le Conseil d´administration s'était prononcé pour augmenter la part de langue germanophone par l´introduction du dialecte dans les classes maternelles jusqu'à deux matinées par semaine portant ainsi le bain linguistique à 75 % en langue régionale d'Alsace et de Moselle. Ceci a eu pour effet d´augmenter la capacité de compréhension des enfants ainsi que leur capacité d'écoute et d'attention, mais n'a cependant pas été suffisant au regard de la production langagière. Prenant appui sur les organisations pédagogiques des écoles associatives en pays Breton, Basque, Catalan et Occitan, une résolution de 2011 a opté pour une immersion scolaire complète en langue régionale en augmentant encore la part du dialecte.

Des maternelles 50 % en dialecte 50 % en allemand standard

Le nouveau modèle s'est dessiné concrètement à partir de 2013 : la maternelle fonctionnera à 100 % en langue régionale : pour moitié en dialecte et pour l´autre moitié en langue allemande standard. La classe de CP se fera en langue standard uniquement pour la raison que les enfants entrent dans l´écrit et acquiert des apprentissages fondamentaux (lecture, écriture et calcul) qui sont par définition transférables d´une langue à l´autre sans avoir besoin de les réapprendre. Les classes de CE1 et CE2 fonctionneront avec 50 % de langue standard, 40 % de langue française et 10 % de dialecte et les classes de CM1 et CM2 suivent ce même schéma mais avec 44 % de langue française et 6 % de dialecte. Ainsi grâce à cette organisation, le dialecte garde un statut de langue d´enseignement jusqu´à la fin de la scolarité élémentaire, ce qui est remarquable et inédit.

La résolution de 2011 a été la base de la réflexion qui s'est engagée au niveau des équipes pédagogiques pour la mise en place du principe de l'immersion dans les écoles *A.B.C.M. Zweisprachigkeit* à partir de 2013. Ce changement a été une petite révolution au sein de l´association. Dans un premier temps, il a fallu déconstruire les idées reçues telles que « le dialecte, ce n'est pas sérieux, c'est pour le théâtre, c'est pour la famille » pour que les enseignants envisagent qu´il est possible d´apprendre en dialecte. Lors des ateliers de réflexion, une prise de conscience progressive s'est faite par rapport au potentiel que représente la richesse dialectale et son apport pour la langue standard. Le fait d´avoir mis l´accent sur ces potentialités a conduit les enseignants à murir leur réflexion. Le dialecte allait avoir une place importante et il était même « chic de parler dialecte » ! Les équipes pédagogiques se sont emparées de la langue dialectale comme moyen de transmettre des connaissances. À cette fin, une réflexion s´est engagée en 2014 et 2015 sur les parties du programme qui pouvaient présenter un intérêt pour la langue régionale dialectale.

Il est chic de parler alsacien

Des projets interlangues, intercycles et interdisciplinaires ont vu le jour en 2016 et 2017, notamment autour de la thématique « habiter ». Des projets continuent à

Les classes immersives d'ABCM sauvées par les Bretons?

La mise en cause des classes immersives de l'association *ABCM-Zweisprachigkeit* par le Rectorat a fait rapidement long feu. Elle est instructive à plusieurs égards :

• une telle attaque irréfléchie ne serait inconcevable dans aucun autre rectorat de France ;

• une telle quasi-absence de réaction de la classe politique n'est imaginable dans aucune autre région :

C'est le Conseil Culturel de Bretagne qui a donné l'alerte. Ce sont des élus bretons qui ont interpelés le ministère. Ce sont des conseillers régionaux de Bretagne qui ont émis de protestations ! En Alsace, sauf un soutien remarquable des DNA, les réactions ont été molles. Pire, il y a même des élus et des responsable culturels qui viennent au secours du rectorat et expliquent que cette affaire est la faute d'ABCM !

Si notre langue régionale se porte si mal, c'est qu'elle est mal défendue par ceux qui devraient avoir en charge sa défense.

se construire d´année en année pour proposer un catalogue aux enseignants. La question du vocabulaire technique nécessaire pour dire les concepts s´est posée. Une règle a été communément admise : la source est la langue allemande standard, il n´est pas question de mélanger dialecte et français pour rester conséquent dans le choix linguistique.

Le principe de l´immersion se généralisera à tous les sites *A.B.C.M. Zweisprachigkeit* à l´horizon 2020 en commençant par les classes maternelles et ensuite par la montée en charge des effectifs. Des évaluations du dispositif sont prévues dès cette année scolaire en collaboration avec Mme Geiger-Jaillet, professeur à l´ESPE de Strasbourg et M. Gerald Schlemminger, professeur à la *pädagogische Hochschule* de Karlsruhe selon un protocole défini.

Le dialecte favorable à une pédagogie dynamique et au rôle des parents

Les sites pilotes ont été réunis le 18 octobre dernier pour un premier bilan du principe immersif. Avant toute chose, je tiens à saluer ici leur engagement sans faille ainsi que leur motivation au service des enfants scolarisés dans leurs écoles. Le projet est assurément dynamisant et demande de la créativité dont les équipes regorgent. Les échanges ont été très constructifs et ont porté sur cinq domaines distincts :

• Concernant le fonctionnement, les équipes indiquent pratiquer une pédagogie active qui se revendique de Maria Montessori et de Célestin Freinet. Il est devenu évident que tout peut être fait en langue dialectale sauf pour ce qui relève de l´écrit.

• Les «nouveaux parents», ceux qui inscrivent pour la première fois un enfant chez *A.B.C.M. Zweisprachigkeit*, essaient de communiquer en dialecte. Le «guete Morje» commence à devenir une habitude. Ce sont les parents qui connaissent l'ancien système qui ont davantage de difficulté à s´adapter. Mais les équipes sont confiantes. L´accueil de ce changement auprès des parents a été très encourageant.

• Le passage à l´immersion implique une modification dans la conception des activités au sein de la classe : les équipes ont constaté qu´il fallait faire davantage de coin langage, être beaucoup plus créatif pour que les enfants en viennent à s´exprimer, se mettre en scène, «faire le clown». En cela, c´est un gain certain pour les enfants. Le théâtre semble alors tirer son épingle du jeu en devenant un moteur d'apprentissage puissant. Des projets pédagogiques novateurs voient peu à peu le jour dans ces sites, c'est très stimulant.

In dr Schuel werd in elsassisch gebastelt.

• Du coté des enfants, il semble que l´immersion leur convient, ils augmentent leur capacité de compréhension et la production se trouve accélérée par rapport à l'ancien système et ceci après seulement deux mois de classe !

• Quant aux difficultés qui ont été soulignées, elles touchent surtout à la stabilité des aides maternelles qui travaillent en contrat aidé. Leur suppression à court terme impacte gravement le travail effectué dans nos écoles car elles apportent aussi le dialecte au périscolaire. Les parents doivent aussi être davantage sensibilisés à leur rôle car leur implication dans le projet sera gage de réussite.

En somme, ces premiers retours sont très encourageants et portent les équipes dans leur créativité et leur investissement pédagogiques. Nous ne pouvons que les en remercier et leur dire «*Mache Ihr nùmme so widdersch !*»

SABINE RUDIO
Directrice pédagogique
A.B.C.M. Zweisprachigkeit

Fête de la Saint Martin à l'école ABCM de Mulhouse.

Transmettre l'alsacien, un plaisir tout naturel

Aujourd'hui, on vante sans cesse les mérites du bilinguisme. En Alsace, nous avons la chance d'être en présence de plusieurs langues et dans notre famille, c'est l'alsacien, le français et l'allemand. Aux parents qui se posent des questions ou qui se sont déjà lancés dans l'aventure de la transmission d'une langue régionale ou minoritaire, voici comment nous vivons au quotidien quelque chose de totalement naturel.

En 2012, à la naissance de notre première fille, il était évident pour nous deux de lui parler alsacien. Très rapidement, cette volonté a suscité des questions, la plupart du temps légitimes et sincères, dans notre entourage proche et plus éloigné : vous parlez moitié français moitié alsacien ? Vous ne parlez qu'en alsacien ? Comment vous allez faire pour l'école ? Pourquoi pas tout simplement l'allemand ? Vous êtes sûrs de faire le bon choix ?...

Une conviction, une méthode, des outils

Alors dans l'ordre : non, nous faisons le choix de ne parler qu'alsacien car le français est omniprésent dans la rue, les médias, les magasins, les amis, la famille… Et, oui nous ne parlons qu'alsacien, même si ce n'est pas la langue maternelle du papa car notre famille s'est construite grâce et avec cette langue et que c'était son choix à lui. Pour l'école, classe bilingue bien sûr ! Notre histoire familiale est liée à l'alsacien, pas à l'allemand standard, la langue que nous voulons transmettre est notre langue de cœur. Et si nous sommes sûrs ? Et bien oui, *dùrich-ùn-dùrich…* Notre mot d'ordre était, est et restera : « *Nous faisons confiance à notre enfant, la majorité des êtres humains sur cette terre sont multilingues* ».

D'heim werd metnand elsassisch glaase.

En fait, transmettre l'alsacien à un enfant, même lorsque c'est un bébé qui ne parle pas encore, nous a paru totalement naturel. Bien sûr, le vocabulaire de la petite enfance doit à nouveau s'étoffer. Alors on invente : *Kérwerle* (body), ou on pioche dans l'allemand standard : *Stràmpelsàck* (turbulette) ou encore de nos vieux mots un peu oubliés : *Wamschtele* (brassière). Et, un jour, c'est l'extase, les premiers mots : « *Mamma, Bàbbe, Bar, Bodde, Toich* (Storich)», et déjà une partie du pari semble gagnée. Les premiers mots en français ne tardent pas, entendus chez les grands-parents ou les tantes. Pour l'alsacien, nous sommes convaincus de l'importance de trouver des relais dans la famille, Mammema, dans l'entourage, la nounou, les amis, en particuliers ceux qui transmettent aussi l'alsacien à leurs enfants, dr Louis, dr Boldele (Thibaut)…

À trois ans, notre petite fille adapte son dialecte à son interlocuteur : «*Tatie, dìs ìsch e Hùnd, Mamma, dìs ìsch e Hünd* », elle reconnaît et comprend l'allemand des chansons et des premiers petits dessins animés. Alors arrive l'école. Il nous semblait essentiel que la langue maternelle de notre fille, l'alsacien, y ait sa place. Du coup, ce sera l'école associative bilingue ABCM de Strasbourg, paritaire allemand-français avec un accueil en alsacien. Après deux mois, nous sommes très impressionnés, elle parle allemand avec parfois de jolis alsacianismes «*Die Katze frisst Grellelen (Kroketten)* ». Elle progresse très vite en français également mais l'alsacien, très valorisé par les enseignantes et le personnel de l'école, continue à s'enrichir et reste sa langue forte.

Doutes, confiance, simplicité

À cet âge, on découvre aussi le monde, l'histoire, les animaux exotiques : *Wikìnger* (vikings), *Schwartwàl* (épaulard), *Ardmannle* (surricate), le monde entier se décrit en alsacien. Viennent aussi les premiers doutes exprimés : «*Bàbbe, worùm redde so vìel Elsasser nùmme Frànzeesch?* », et les premiers signes de confiance en soi : «*Mamma, mìr redde dréi Sproche, mìr sìnn Sùperhelde !*» En 2016, arrive la petite sœur, elle aussi baigne dans l'alsacien avec une alliée de plus, sa grande sœur.

À presque six ans, notre grande fille partage sa créativité et sa compréhension du monde entre ses trois langues. Avec ses parents et sa petite sœur, c'est toujours l'alsacien, et parfois aussi le français quand on joue à petit ours brun ou bien l'allemand quand il faut jouer à *Pippi Langstrumpf*. Elle jongle entre les plus minimes nuances de dialecte, invente des mots et montre un goût insatiable pour la lecture, l'écriture et toutes les langues, avec une ouverture d'esprit qui nous impressionne. Nous finirons avec une phrase d'enfant désarmante : « *Sìesch Määdel, ùff Frànzeesch sprìcht mr de Buechstàb J üss wie ìm Wort "jour", ich wëiss s ìsch kùmplizìert… – Nëë, fer mich ìsch's gànz ëmfàch, ùff Ditsch ùn ùff Elsassisch sprìcht mr's àwwer üss wie ìn "Johr" !* »

Oui, pour toi c'est tout simple, kìnderlicht, un jeu d'enfant… ◗

BÉNÉDICTE KECK ET ADRIEN FERNIQUE

Elsassischa Sanger un Liadermàcher

Um 1700 hàt d'r Fìrschtàbt Martin Gerbert behàuiptet, «as gìtt küm a Lànd üssr'm Elsàss, wu so viel gsunga, getàntzt un müsiziart wìrd».
Drum dia viela Liadersàmmlunga wu ìn d'r Provìnz üssgfiahrt wora sìnn, un d'erschta devu, dia wum Goethe, sallamols Studant ìn Strossburg.

Mi liaderheft.

Wie sich s'Volksliaderschàtzkaschtla gebelda hàt

Vu ands XIX. Johrhundert bis noh 'm zweita Waltkriag, han d'r Jean-Baptiste Weckerlin, Joseph Lefftz, François Wilhelm, Louis Pinck (da letscht ìm Moselland) hunderta vu Liader uffgschrìwa un veräffenligt.

Da umfàngriches Volksliaderschàtzkaschtla, obwohl hàuiptsachlig uff hochditsch, hàt Stoff bsorgt fìr d'gegawartiga Kìnschtler. Ma hàt bis ìn da 1980er Johra noch üss'm Volk stàmmenda Wiisa wittersch gsàmmelt, sa bìlda d'r hìttiga Repertoire vu da Tràchtagruppa un «folk» Müsikànta, a Jazzgruppa hàt sogàr dia tràditionnella Müsik àls Màterial zur Improvisation benutzt, un a mank Liadermàcher hàt nawa sina eigena Herstellung ìn dara Fundgrüawa gschäpft.

Daniel Muringer.

Ìm 19. Johrhundert entfàltet wìder a Mundàrtdìchtung mìt da Stöber, Vàtter un Sehn, gwìssa vu ìhrena Texta wara vertont (wia 's beriahmta «'s Elsass unses Landel» oder «d'r Hàns ìm Schnoggaloch») un as wara Operettlaun Luschtspeellibrettis verfàsst. Speeter schribt d'r Thànner Victor Schmidt, dank sina müsikalischa Kenntnissa, salwer Müsik zu sina Gedìchter.

Vu da fufziger Johra àb, han zwei Kabarettischta, d'r Germain Müller un d'r Toni Troxler, d'r Wag fìr d'hìttiga Sanger wittersch gebàhnt.

A neji Blüatazitt

Dàs gsàmta Erbtum bìldet d'r Hìntergrund so wia d'r Boda fìr d'Blüatazitt vu da elsassischa Sanger un Liadermàcher ìn d'r erschta Hälfta vu da zeweziger Johra, wu entsprìngt ìn d'r Walla vum angelsächsiger «folk revival» so wia ìn d'r Mai 68 Bewegung, un ìsch stàrk gebunda mìt da verschiedena Demonstràtiona àm Owerrhi bi Màrckolscha, Wyhl un geg'm 's Àtomkràftwark vu Fassana. D' Figür vum z'friaih verstorwener Jean Dentinger, Sanger un Müsiker, si Ìntrassa fìr Literàtür àm Owerrhi un si Kàmpf um Umwaltschutz blibt vu dara Zitt har ìm a manker si Gedachtnis.

Viel vu da hìttiga elsassischa Sanger un Liadermàcher han ìn dana Johra ìhra Karriere àgfànga, un gwìssa ìhr Kìnschtlerberüaf üssgwählt : drum sìnn oï d'meischta hetta schu ìm Rüejhstànd, oder nìt witt devu !

Üsser da erwähnta eigena Heimetwurzla gheert zu d'r Erbschàft oï' d' fränzeesischa «Chanson» : 's Umschriiwa, un ìn d'r Mundàrt 's Àpàssa vu bekànnta walscha Sanger ìsch a Kennzeicha vu d'r elsassischa Liaderlàndschàft, glichzittig a Ziig vum Ifluss vu dara Sitta vu d'r Doppelt-Kültür un oï vum Wìlla ze bewiisa, dàss ma ìn d'r Mundàrt 's glicha sàga kàt àss uff fränzeesch, un àss d'Sproch glich so wartvoll ìsch.

Erfolg un Ablehnung

Wia d'elsassischa Liaderszene bim Publikum àkummt ìsch veranderlig, un hàt mìt reina Kunschtschätzung nix z'tüa : as kummt nur druff à, wia sìch a jeder uff'm Punkt Regionàlsproch iilosst, un wu komischerwiis unàbhangig ìsch vun ra einheimischa oder fremda Àbstàmmung.

Besser àss a lànger Erklärungversüach, pàsst do a perseenliges Erlabnis : àfàngs da zweitàuisiger Johra, hàn i mìt dr Müsikgruppa Gerànium ìn Schàlàmpi (bi Neiaburg àm Rhi) gspeelt, mìt ma Programm, wu Liader gmìscht hàt uff elsasserditsch, fränzeesch un uff verschìedena europäischa Sprocha. Noh 'm Ufftrìtt kummt a Fràui züa m'r un sait m'r, àss ra 's Konzart güat gfàlla hàt, bsunderscht d'Liader üss Europa, wil sa kè elsasserditsch versteht… Ìch hàn a Rung gbrücht, um bewusst ze wara, dàs dia Bemerkung eigentlig beditta sott, dàss, àllem Àschiin noh, dia Fràui ke grìnschta Miajh ghà hàt um griachisch, italianisch, spànisch, schwedisch, yiddish, rüssisch- tziginerisch, ze versteh ! Elsasserditsch ìsch 'ra eifàch nìt gniagend exotisch gseh !

A gwìsser Chordirigant wott zum Heh geh ke elsassischa Liader ìn sim Programm ifiaga, trotz d'm Wunsch vu sina Sanger, wu sìch noh da wunderscheena viarstìmmiga Volksliaderhàrmonisiarunga sehna, un wu zitter Johrzehnte vorhànda sìnn.

Fìr da eind junger Sanger, war d'regionàl Sproch, wu n'r zwàr beherrscht, a Hìnderniss fìr sina « nàtionàla » Kàrriera.

D'ewiga Mischung vu Salbschtentwartung un Salbschtveràchtung wu ìm Elsàss zitter àn a 1945 herrscht.

Unterstetzung bi de Kleini, Messàchtung vu de Grossi Kulturveranstalter

As sìnn ìm Momant ungafahr meh àss zwànzig Sanger un Liadermàcher wu sìch uff elsasserditsch üssdrucka. Sehr wenig sìnn Profikìnschtler, un vu dana wu 's sìnn, kàt keiner nur vu sinra Kunscht ìn Mundàrt lawa.

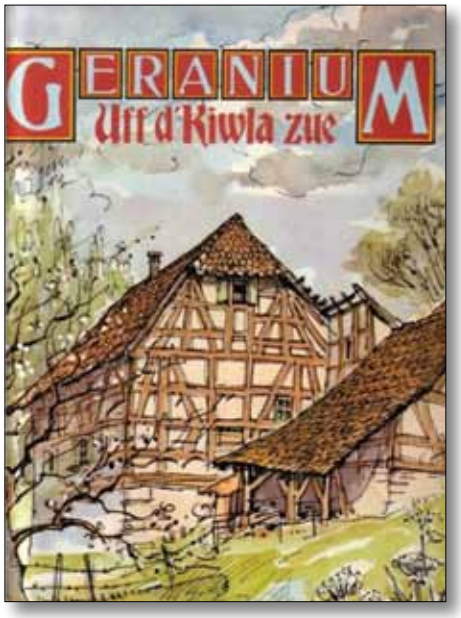

Un des premiers disques des Geranium. 1976: le début du folk alsacien.

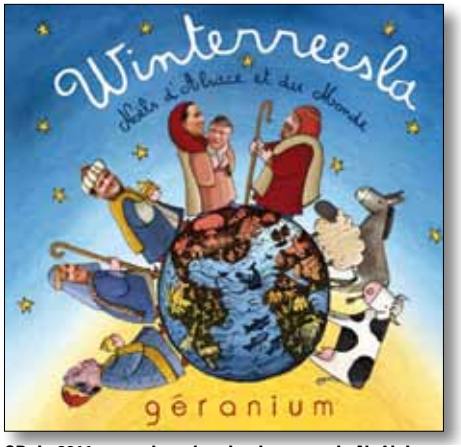

CD de 2011 : une vingtaine de chansons de Noêl du monde entier.

Zur siner Färderung erhàltet d'regionàla Liaderszene Unterstìtzung vu d'r OLCA (Àmt fìr Sproch un Kültür), d'r Verein « Liader brunne » bschaftigt sìch mìt'm CD Vertriab, kìrzlig hàt « Radio bleue Elsàss » a Mundàrtliadwettbewarb orgànisiart mìt ebbena zeh ìnteressànta unbekànnta Teilnammer, d' johrliga Veràstàltung « Friehjohr fìr unsri Sproch » kàt a Glagaheit zum 's Publikumtraffa àbiata, àwer d'Entscheidunga zum a meegliger Bìhneufftrìtt bliwa in da Hand vu da Veràstàlter un bi dana hàt d'elsassische Liaderszene gàr kè viel Erfolg.

Denn ìn da ungafahr fufzig Àstàlta wu sìch àn dàrstellender Kunscht wìdma (Stàdttheàter, Kültürzentrum, usw.) seht un heert ma d'Mundàrtkìnschtler gànz salta ; ke Wunder, àss a Teil vu ne na meh vor Kìnder un ìn Schüala sìngt àss vor Erwàchsena, un denn derno, meischtens fìr unoffiziella Vereina un ìn kleina Orta.

Fìr d' « Scène nationale » z'Milhüsa, z.B., hàt d'regionàla Kültür so wie so nix z'tüa, un verrotet so a typischer jàkobinischer Stàndpunkt.

'S Argümant (oder d'Üssreed ?) vu da Ìntendanta seig, dàss d' betroffena Kìnschtler kè Publikum àziaga, wàs d'Wìrkligkeit regelmassig wìderlegt : einer vun e na, wu zum Glìck a Sàch ànders seht, meint, as stacka ideologischa Grìnda do drìnter.

D'Züakunft vu d'r Dialektsangerszena hangt dewaga ang àb àm politscher Wìlla d' Regionàlsproch drìngend z'retta'un z'färdra, un da fahlt leider ìmmer noch.

DANIEL MURINGER

UN INSTITUT INTERNATIONAL DES DIALECTES

Eine internationale Forschungsstelle für Dialektliteratur

Das IDI, Internationales Dialekt Institut, mit Sitz in Niedernsill, Österreich, ist ein Zusammenschluss von ca. 130 Dialektautorinnen und -autoren sowie Organisationen, die sich die Förderung von Dialektliteratur und den Einsatz für Minderheitensprachen in Zentraleuropa auf die Fahne geschrieben haben.

Die Mundarten der Schreibenden gehören fast ausschließlich dem deutschen Sprachraum an, der sich von Frankreich bis Ungarn und von der Nordseeküste bis Norditalien erstreckt. 1974 fand eine erste internationale Arbeitstagung für Mundartliteratur auf Einladung von Dr. Hans Haid in Obergurgl (Ötztal, A) statt. Eingeladen waren literarisch führende Autorinnen und Autoren, die zumeist der gesellschaftskritischen Richtung der „Neuen Mundart" zuzuordnen waren. Wichtige Vertreter aus Frankreich waren z.B. der Elsässer André Weckmann und Pierre Garnier, der Nachfolger des 1. Präsidenten, Fernand Hoffmann aus Luxemburg, wurde. Vorträge von Mundartautoren, Verlegern, Wissenschaftlern und Medienvertretern prägten den „Geist von Obergurgl", der Basis für ein anhaltendes Einheitsgefühl wurde.

Neue Tendenzen der Dialekt- und Regionalliteratur

1976, bei den Internationalen Dialekttagen in Krems (A) wurde das IDI als Verein gegründet mit Vereinssitz und Geschäftsführung in Wien. Es sollte als internationale und interdisziplinäre Forschungs- und Dokumentationsstelle für Dialekt, Dialektliteratur und Minderheitensprachen fungieren. In den folgenden Jahren wurde es ausgeweitet zum „Institut für regionale Sprachen und Kulturen". Schwerpunkte der Arbeit waren die Erfassung und Förderung neuer Tendenzen der Dialekt-, Minderheiten- und Regionalliteratur („neue Dialektdichtung", „neue

Heimatdichtung", „Dialektlied", „Liedermacher und politisches (Volks)-Lied", „Volkstheater"), die internationalen Kontakte mit Einrichtungen ähnlicher Zielsetzung, mit AutorInnen, WissenschaftlerInnen, Medien usw., die interdisziplinäre Forschung und Praxis zum Beispiel in den Bereichen „Sprache und Macht" sowie die Förderung und Stärkung regionaler Identität, insbesondere bei Minderheiten und in benachteiligten Regionen. Der Anspruch war politisch und führte konsequent zu einer Abgrenzung gegen die traditionelle Heimatdichtung.

1978 folgten die Internationalen Dialekttage in Rothenburg ob der Tauber (D), wo der Verleger Bernhard Doerdelmann in der

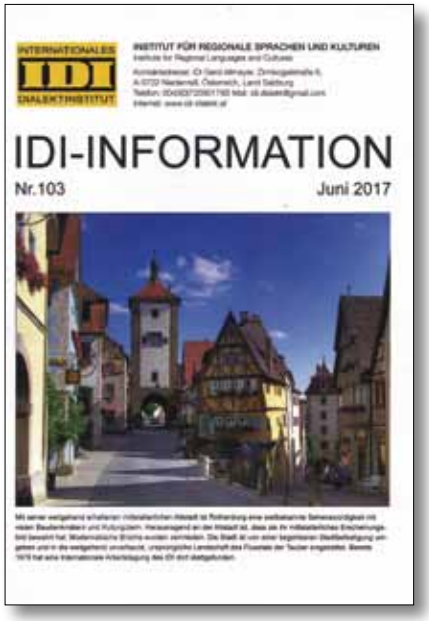

Folge seine „Mundartliterarische Reihe" im Verlag J. P. Peter, Gebrüder Holstein herausgab – eine legendär gewordene Bibliothek hochwertiger Literatur quer durch die Dialekte. Eine IDI-Ton-Reihe wurde gegründet mit Audiomedien wie „Lieder zur Umwelt" (1970), Kassetten mit Texten und Liedern bekannter AutorInnen bis zu Folk- und Volksliedern, Widerstandsliedern zum Thema Nationalsozialismus oder Liedern und Tänze der Roma in Österreich. Die gedruckte „IDI-Information" wird seit Gründung mindestens zweimal jährlich an die Mitglieder verteilt; sie hielt und hält bis heute die Mitglieder auf dem Laufenden, bringt auch Gedichte, Besprechungen, Prosatexte, Essays und wissenschaftliche Artikel. Inzwischen ist diese lesenswerte Publikation bei der Nummer 104 angelangt. Die Dokumentation der Veröffentlichungen in und über Dialekt wuchs rasant an, wurde mehrmals verlagert und 2016 mit mehreren tausend Exponaten dem „Internationalen Mundart-

Vorstand 2017 in Maeder.

archiv Ludwig-Soumagne" in Dormagen-Zons angegliedert.

1980 folgten die Internationalen Dialekttage in Basel und Luzern (CH). Der Schweizer Julian Dillier übernahm das Präsidentenamt. Es folgten unter anderem Tagungen in Strasbourg (F-1982), und wieder in Innsbruck, dazu in Zusammenarbeit mit der Organisation „Pro Vita Alpina" an kleineren Orten in Italien (Aosta und Baio Dora) sowie in Gap (F-2002), in Längenfeld (A-2004). Dazwischen, in den ungeraden Jahren, wurden Werkstattgespräche und kleinere Tagung-

en organisiert oder Festivals besucht.

1992 wurde der Sitz des IDI nach Innsbruck verlegt zur sagenumwobenen Kulturkneipe „Bierstindl" am Berg Isel. Der Tiroler Hans Haid, Motor und Mitbegründer, folgte Dillier als Präsident nach. Seit 2006, gewählt auf einer erneuten Tagung in Innsbruck, hat der Südbadener Markus Manfred Jung dieses Amt inne, Hans Haid wurde zum Ehrenpräsidenten gekürt. Es folgten noch viele andere Tagungen. 2018 wird eine Tagung in Langenlois (A) stattfinden, ganz in der Nähe von Krems, wo das IDI 1976 gegründet wurde.

Vermittler zwischen Schreibenden und Organisationen

Das IDI unterstützt logistisch und finanziell Mund-Art-Tagungen und Veranstaltungen, wo auch immer Mitglieder beteiligt sind, z.B. im Vorarlberg oder im südbadischen Schopfheim. Es sieht sich als Vermittler zwischen den literarisch Schreibenden im Dialekt sowie wissenschaftlichen und politischen Organisationen. Unterstützt wird es durch den Österreichischen Staat und von regionalen und lokalen Behörden und Sponsoren. Der Auftritt im Internet (www.idi-dialkt.at) ist im Aufbau. Erreichen kann man die Verantwortlichen über idi-dialekt@gmail.com und markusmanfredjung@gmx.de.

Die literarische Mundart-Tradition des Elsass wird im Moment im IDI vertreten durch Edgar Zeidler und Jean-Christophe Meyer. Weitere Mitglieder sind Emma Guntz, Eugène Philipps, und der René-Schickele-Kreis mit Jean-Marie Woehrling.

Le système ORTHAL 2016 – Orthographe alsacienne

ORTHAL 2016 est la version améliorée et complétée d'un système orthographique développé en 2008 et présentée dans l'ouvrage Orthographe alsacienne - Bien écrire l'alsacien de Wissembourg à Ferrette[1] et dans le livret Schriwe[2]. Les auteurs en sont Edgar Zeidler et Danielle Crevenat-Werner, linguistes et dialectologues, ainsi que les membres de l'association Agate (Académie pour une Graphie Alsacienne Transfrontalière).

Ce qui caractérise ORTHAL 2016

La méthode ORTHAL repose sur deux idées fondamentales :

• La référence graphique de nos dialectes est l'allemand écrit (Schriftdeutsch)

• La transcription écrite des parlers doit se faire dans le respect de leurs particularités.

ORTHAL est un cohérent. Il est adapté à tous les parlers alsaciens et doit permettre à chaque auteur d'écrire son propre dialecte. Ce n'est pas le fruit d'une réflexion individuelle, mais le résultat d'années de recherche, de nombreux tests avec des élèves, des étudiants et des adultes.

ORTHAL ne cherche pas à uniformiser les différents parlers pour créer une forme standard artificielle, mort-née, mais sa fonction est de faciliter l'écriture et la lecture de textes dialectaux en utilisant, du Nord au Sud de l'Alsace, les mêmes lettres pour les mêmes sons.

Voici quelques illustrations :

La tendance pour les parlers de Haute-Alsace est de prononcer / a / pour l'article indéfini ein, un et de marteler davantage la syllabe finale où l'on entend / a / même si la syllabe est quasi atone [ɐ].

C'est pourquoi ORTHAL propose d'écrire dans ce cas :

a Wort, ein Wort, un mot ;

màcha, machen, faire

Les parlers de Basse-Alsace réalisent plutôt un / e / réduit (Murmellaut) transcrit « e » dans ces deux cas de figure :

e Wort, màche

Nous utilisons dans nos tableaux téléchargeables[3] trois couleurs différentes pour faciliter la localisation des variantes dialectales :

- celles en usage en Haute-Alsace sont en bleu,
- celles en usage en Basse-Alsace sont en vert
- celles réalisées à la fois en Haute-Alsace et en Basse-Alsace sont en marron

Nous avons répertorié, sur l'ensemble de l'arc-en-ciel dialectal, les sons encore en usage en Alsace.

Quelques règles fondamentales :

En référence à l'allemand écrit, les noms communs s'écrivent avec majuscule. Les articles définis qui se prononcent avec /e/ réduit (Murmellaut), s'écrivent respectivement :

• « de » (Basse-Alsace) ou « der » (Haute-Alsace) :

• de / der Mànn, der Mann, l'homme

Pour les féminins, l'apostrophe derrière « d' » signale l'élision de la voyelle / i / fermé transcrite < ie >

d' Heimet / die[4] Heimet, die Heimat, le pays natal

Pour les neutres, la lettre < s > se suffit à elle-même. Comme il n'y a pas d'élision, l'emploi de l'apostrophe est superflu.

s Kìnd, das Kind, l'enfant

ORTHAL épouse fidèlement les prononciations en vigueur tout en se référant à l'allemand standard ou au français.

Voici quelques illustrations

Emplois de < e > pour /e/ réduit : (extraits)

• les suffixes dans les formes comparatives : -er : scheener, schöner, plus beau

• les syllabes finales en -ens : zweitens, zweitens, deuxièmement

• les syllabes finales en -ersch et -erscht : bsundersch, besonders, particulier, wittersch, weiter, plus loin

• en général dans les syllabes atones comportant < e > (la syllabe tonique est soulignée) :

Verzìcht, Verzicht, renonciation ; bekùmme, bekommen, recevoir ; hoffentlig, hoffentlich, espérons.

Emploi de l'apostrophe

En ORTHAL, l'emploi de l'apostrophe signale automatiquement une élision intrasystémique :

mìr – m'r, mir, à moi ; dìr – d'r, dir, à toi ; d'Litt – die Litt, die Leute, les gens

Accents aigus et graves

ORTHAL a recours aux accents aigus et graves du français, quand ils permettent d'épouser parfaitement les différentes prononciations en usage en Alsace et de lever des ambiguïtés. Ils sont connus du public francophone et germanophone. Ainsi, l'accent aigu sur « é » indique un timbre fermé, contrairement à l'accent grave « è » qui indique un timbre ouvert :

L'OLCA promeut le système ORTHAL.

dréi - drèi, drei, trois.

Dans le même ordre d'idées, l'accent grave sur « ì » signale le timbre / i / très ouvert proche de / é / par rapport à / i / fermé, orthographié « i » : schriwa – Schrìft, schreiben, écrire - Schrift, écriture

Voyelles longues, voyelles brèves

ORTHAL laisse toute latitude aux auteurs de redoubler les voyelles toniques (accentuées) longues pour les sur-caractériser : Büür / Bür, Bauer, paysan ; schiina / schina, scheinen, sembler, paraître

Cependant, pour éviter le redoublement systématique des voyelles longues qui engendrerait une graphie inesthétique, ORTHAL se base sur les lois de durée de l'allemand avec trois formules simples à retenir :

Une voyelle tonique (V), en fin de mot, sans consonne subséquente (syllabe ouverte), est une voyelle longue (VL) :

V = VL : hà, haben, avoir ; sì, sein, être

Une voyelle tonique (V) suivie d'une seule consonne (C) est une voyelle longue (VL) :

V + C = VL : Ros, Rose, rose

Une voyelle tonique (V) suivie de plusieurs consonnes (CC) est une voyelle brève (VB) :

V + CC = VB : Ross, Pferd, cheval

NB : ORTHAL maintient < ß > pour signaler une monophtongue longue : groß, groß, grand ; Stroß, Straße, rue, mais propose < ss > derrière diphtongue : ich weiss, ich weiß, je sais.

Formes conjuguées

Les règles V = VL ; V+C = VL et V+CC = VB s'appliquent aussi aux formes conjuguées. Mais elles s'appliquent uniquement au radical du verbe.

Les terminaisons en -sch, -t, -e ou -a des formes conjuguées sont à considérer à part. Elles n'influent pas sur la règle de la durée des voyelles toniques.

Nous écrivons : (le radical du verbe est en gras)

hola / hole, < o > long, holen, chercher

ich hol, dü holsch, ar holt, mìr hola / hole… participe passé : gholt ; impératif, hol, hola / hole

rolla / rolle, < o > bref : rollen, enrouler

ich roll, dü rollsch, ar rollt, mìr rolla… pp: grollt, impératif : roll, rolla / rolle

Conclusion

Nous considérons que les lecteurs et auteurs d'Alsace et d'ailleurs disposent à présent d'une orthographe dialectale cohérente, valable pour toute l'Alsace, avec un minimum d'exceptions. À chacun d'en faire bon usage pour que vive notre langue ! Elle est l'une des mères nourricières de l'allemand standard et de ce fait en aucun cas une concurrente.

La promotion du « Schriftdeutsch » et des « Schriftdialekte » en Alsace s'inscrit dans le refus d'opposer de façon stérile l'allemand et ses formes dialectales. Il ne s'agit pas non plus de sombrer dans un monolinguisme réducteur qui porte les germes d'un repli sur soi mono-culturel et nationaliste.

Promouvoir un plurilinguisme régional où les langues d'Alsace (français, allemand, dialectes alémaniques et franciques) cohabitent sur un pied d'égalité et s'enrichissent mutuellement est une contribution à l'épanouissement culturel des générations actuelles et futures.

EDGAR ZEIDLER

1. *Jérôme Do Bentzinger, Colmar, 2008,*
2. *publié par l'OLCA*
3. *sur le site www.agate-orthal.fr*
4. *Nous avons choisi d'écrire « die », même si, dans la quasi-totalité des cas, < ie > est la diphtongue /i + e/ réduit : riefe, rufen, appeler. Cela permet notamment de distinguer l'article défini féminin singulier < die > du possessif < di > : die Zitt, die Zeit, le temps ; di Mànn, dein Mann, ton mari.*

Sons et écriture

La graphie est la correspondance entre des sons et l'écriture employée pour traduire ces sons. L'alsacien s'est longtemps écrit sans graphie harmonisée. Chaque auteur choisissait son mode de transcription selon les objectifs poursuivis (éloignement limité avec le standard allemand, volonté de souligner la différence avec le standard allemand, recherche littéraire ou poétique au niveau de la graphie elle-même).

Ce n'est que relativement récemment que la recherche d'une graphie harmonisée s'est intensifiée. D'une certaine manière cette recherche exprime l'inquiétude face au recul de la pratique de l'alsacien : il parait nécessaire de la transcrire pour éviter qu'il se perde.

Déjà en 1975, Michel Urban a publié un « traité d'orthographe unifiée du dialecte alsacien » Développement et Communauté, Strasbourg). En 2003, le GERIPA (Groupe d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires sur le Plurilinguisme en Alsace et en Europe), a édité une publication sur la « charte de la graphie harmonisée des parlers alsaciens », sous la direction du professeur Albert Hudlett.

Deux projets ont dérivé de ce travail, celui d'André Nisslé, président de l'ACPA (Association pour la Culture et le Patrimoine d'Alsace), et celui d'Edgar Zeidler, président de l'AGATE (Académie pour une Graphie Alsacienne Transfrontalière)

S'il faut saluer ces efforts, on peut cependant s'interroger sur leurs prémisses et notamment sur la recherche d'une proximité entre les sons et l'écriture. Dans de nombreuses langues, il n'y a qu'une correspondance limitée entre les sons et la graphie, sans que cela porte atteinte à leur diffusion. Nos enfants bilingues ne sont pas perturbés par le fait que le même signe graphique correspond à des sons différents. Inversement, il peu probable que de mauvais locuteurs du dialecte trouvent un appui vraiment utile dans une graphie qui donner des indications sur les sons.

ANNETTE KOLB (1870-1967)

Die Nachbarin

So nannte René Schickele die scharfzüngige Essayistin und begnadete Erzählerin ganz besonderer Art, die "Deutsch-Französin" Annette Kolb (1870-1967). Sie hatte 1923 ein Haus neben dem mit ihr eng befreundeten Ehepaar Schickele in Badenweiler bezogen, das sie - wie die Schickeles - mit der Ankunft des Nationalsozialismus verließ, um sich in ein zweites langjähriges Exil zu begeben.

Mit René Schickele teilte Annette Kolb einen unbedingten Pazifismus und ein aufgeschlossenes, vom Humanismus gezeichnetes Europäertum. Zeit ihres Lebens suchte sie, trotz aller Rückschläge, die Kultur und Politik ihrer beiden Herkunftsländer auf einen vereinbaren Nenner zu bringen, ohne die jeweiligen fruchtbaren Unterschiede auszulöschen.

In München

Geboren wurde Annette Kolb am 3. Februar 1870 in ihrem geliebten München, wo die Weltenbummlerin mit 97 Jahren sterben sollte. Sie war die dritte Tochter des königlichen Gartenarchitekten (und illegitimen Wittelbachers) Max Kolbe und seiner Ehefrau, der französischen Pianistin Sophie Kolb-Davin, die sich wie Rene Schickeles Mutter nie in der deutschen Sprache zuhause fühlen sollte. "*Sie konnte deutsch lesen, aber nicht wirklich sprechen*" schreibt Annette Kolb einmal über ihre Mutter und fügt anerkennend hinzu. "*Aber ihre Zivilcourage war einzigartig*". Was auch ein Leben lang für Annette gelten sollte.

Von ihrem sechsten bis zum zwölften Jahr besuchte Annette eine Klosterschule. Sie berichtet darüber: "*Schon von meinem frühsten Alter waren meine religiösen Erfahrungen lamentabel. Mit sechs Jahren in eine Klosterschule gesperrt, ging ich mit zwölf Jahren als eine vollendete Antiklerikale heraus.*"

Die darauf folgende Münchner Schulzeit und die kultivierte weltoffene Atmosphäre des Elternhauses, wo Künstler und Botschafter ein und aus gingen, prägten ihre Persönlichkeit. Sie liebte es, Gast (ohne Geld) auf Gütern und Schlössern

Annette Kolb mit 33 Jahren
(Gemälde: Hugo Habermann, 1903)

bei Lords und Herzoginnen, bei reichen Snobs und Dandys zu sein. Doch ihr starkes Gefühl für die "*moralische Seite der Zivilisation, für die Rechte und Pflichten der Kunst, für die Menschlichkeit und die Wahrheit*" trieb sie in eine unerbittliche Opposition zu der Welt, in die sie hineingeboren war. Als Deutsch-Französin - "*Mischlinge wissen am besten Bescheid!*" - lag ihr wie René Schickele - am Herzen, "*dass die Franzosen und die Deutschen sich so liebten, wie ich die beiden zusammen liebe, denn ich habe zu beiden im gleichen Maße gehört.*"

Die Pazifistin

In zahlreichen Artikeln und Essays, die René Schickeles Aufmerksamkeit erregten, versuchte sie, zwischen den beiden Völkern zu vermitteln. Immer wieder warnte sie vor einem Krieg, den sie - als er hereingebrochen war - "*als jene Meisterprobe männlicher Stupidität*" geißelte.

Als erklärte Pazifistin geriet sie in die Mühlen der Zensur und musste sich 1917 in die Schweiz absetzen, wo sie unter anderem von René Schickele und seinen in die Schweiz exilierten "Weißen" Blättern kollegial und freundschaftlich aufgenommen wurde.

Romain Rolland vermittelte im April 1917 im "*Journal de Génève*" die Veröffentlichung von Kolbs "*Lettre d'une Allemande*", wo sie die Hetzorgien der französischen Presse gegen die Deutschen und der deutschen Presse gegen die Franzosen aufs Schärfste verurteilte.

1921 veröffentlichte sie unter dem Titel Zarastro ihr "*Tagebuch der Enttäuschungen*". Ihr war klar geworden, dass alle engagierten Friedensrechtler absolut machtlos waren gegenüber einer "*Eskalation des Kriegs mit Waffen und Worten, der zum Zusammenbruch des alten Europa fûhren musste.*" Einziger Lichtblick war für sie die Teilnahme am internationalen Sozialistenkongress, der vom 3.-10. Februar 1919 stattfand.

Die Nachbarin

Von 1919 bis 1923 war Annette Kolb ohne festen Wohnsitz, war zu Gast in ihrem ausgewâhlten Bekanntenkreis und reiste von Deutschland nach Frankreich, in die Schweiz oder nach Italien, bis sie 1923 auf Kredit ein kleines Haus in Badenweiler kaufen konnte, wo sich auch der vertraute Freund René Schickele und seine Frau Anna in einem "weitblickenden" Haus niedergelassen hatten: "*Wir gründeten oberhalb von Badenweiler, 30 Kilometer von Basel und ebenso nahe an Frankreich, eine kleine Kolonie*", kommentiert Annette Kolb. Über ihr Badenweiler Haus schreibt sie in Memento (1960): "*Wenn man mich fragt, was mir am besten an meinem kleinen Haus gefiel, sage ich: seine Weite. Dabei ist das Badezimmer nur eine Kabine, ich schlafe in einer Zelle, schreibe in einem Gelass, und im Speisezimmer ist eine Bank den Wänden angebaut, damit man zu viert darin essen kann. Dreizehn schäbige Stufen fûhren zur oberen schon mansardierten Etage. Sie sieht nach Westen und dort ist das Gastzimmer… sechs Zimmer also; von der Waldstraße aus gesehen, konnte man wohl glauben, dass hier das geglückte Modell einer freundlichen Arbeiterwohung gelungen sei (sind wir doch geistige Arbeiter hier oben). Nie sage ich mein Häuschen, sondern nenne es mein Haus, weil man so frei darin herumgeht, als wäre es groß… Die Beschränktheit des Raums reizte wohl den Architekten Schmitthenner… (Nach Westen) setzte er*

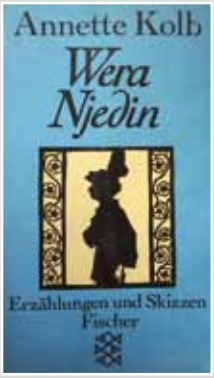

Titelseite des Erzählbands Wera Njedin.
(Fischer Taschenbuch 760 - 1983)

Titelseite von "Zarastro-Memento". Texte aus dem Exil.
(edition monacensia, 2002)

den einzig ansehnlichen Raum, er nimmt die ganze Breite des Baus für sich in Anspruch, und das ist wohl der Kniff. Zwei hohe Fenster reichen bis zum Boden und vor ihnen und den Mansarden spielen sich die spektakulären Sonnenuntergänge ab, die Farbenkonzerte mit verstärktem Orchester der sich türmenden Wolken, zwischen ihnen blaugrüne Seen des unendlichen Himmels wie inmitten des Requiems die Arien des Leids."

Die Begegnung

In der Zeit der Weimarer Republik stand Annette Kolb im Mittelpunkt des literarischen Lebens: "Wir Leute von der Feder*", schreibt sie einmal, "waren plötzlich zu höherem Ansehen gelangt, es flossen uns höhere Honorare zu, wir konnten unbehindert unserer Meinung äußern, ich hatte mir in der* "Frankfurter Zeitung" *meine Narrenfreiheit erworben… ohne Pass, nur mit einem Tagesschein konnten wir nach Basel, und von dort aus stand uns die Welt offen… "*

In Basel war die Kolb oft zu Gast im Haus Von der Mühll in der Malzgasse. Die Dame des Hauses, Theodora von der Mühll (1896-1982), die Tochter des Diplomaten und Historikers Carl-Jacob Burckhardt, hatte sich 1917 mit 21 Jahren mit dem Architekten Hans von der Mühll verheiratet. Theodora von der Mühll hatte ihr Haus zu einem Treffpunkt für europäische Schriftsteller, Künstler und Musiker gemacht, und sie unterhielt eine lebhafte Korrespondenz mit Rainer Maria Rilke, Thomas Mann, Hugo von Hofmannsthal und manchen anderen. In diesem Haus begegnete meine Mutter, die dort bis 1934 die Tochter Ines betreute, mehrmals Annette Kolb. "*Sitzen meine Löckchen richtig?*" soll die Kolb meine Mutter vor ihrem Eintritt ins Esszimmer gefragt haben. Einmal vertraute sie meiner Mutter einen Brief an, betrachtete sie prüfend und sagte: "*Er ist wichtig, dieser Brief; kann ich Ihnen trauen? Sie haben Adleraugen… "*

Berühmt und bewundert

Annette Kolb veröffentlichte Skizzen, Essays, Feuilletons, Porträts und Reiseschilderungen in den angesehensten deutschen Zeitungen und Zeitschriften. Im Jahr 1913 war ihr mit dem Fontanepreis ausgezeichneter, mehr oder weniger autobiographischer Roman "*Das Exemplar*" erschienen. Es handelt sich um einen kapriziös-schmerzlichen Liebesroman, dessen Heldin Maricléé "*zu den nicht mehr seltenen Menschen gehörte, die nicht lieben können*". 1928 veröffentlichte sie "Daphne Herbst" mit einer zärtlich-nostalgisch-ironischen Beschreibung der Münchner Gesellschaft vor dem Ersten Weltkrieg. Als 1934 ihr drittes "*sehr beschattetes, dennoch heiteres "Buch" Die Schaukel*" herauskam, befand sich die Kolb schon wieder im Exil. Die Schaukel erzählt heiter-verspielt von einem Jahr Leben im Münchner Elternhaus überschattet von dunklen Vorahnungen. Hermann Hesse bemerkt dazu: "*Immer ist ihre Heiterkeit bereit, sich der Tragik zu erinnern, und immer ist ihre Trauer bereit, unterwegs eine Blume zu pflücken, eine drollige Kleinigkeit wahrzunehmen, über eine hübsche Nichtigkeit zu lächeln. "*

Annette Kolb mit 95 Jahren.
(Kohlezeichnung von Günter Rittner, 1965)

Die Kolbsche Schreibweise, ihr literarischer Stil sind unverkennbar. Sie schreibt mit einer graziösen Leichtigkeit voller Tiefgang. Sie ist von unerschrockener Ehrlichkeit, die auch schwierigste Dinge bei ihrem Namen zu nennen weiß. Ihr Deutsch, das sie selbstbewusst für sich in Anspruch nimmt, mutet manchmal exzentrisch an.

Ihr und René Schickeles Freund, der zeitkritische Erzähler Herrmann Kesten, kennzeichnet die "Kolbannette" folgendermaßen: "*Annette Kolb liebt Bilder und hat häufig Glück mit ihnen… Die Pariser Dame mit Puder und Schminke und die deutsche Dichterin mit dem witzigen Naturlaut, das enthalten ihre Bücher. Und ihre Koketterien, ihre lächelnde Grazie, das urbane Betragen und das unerschrockene Wort, eine dezente Kühnheit, das Air der großen Dame und die verschwiegene Melancholie, die holden kleinen Ungeschicklichkeiten der Sprache, die boshaften Gallizismen, der unverlierbare frische Hauch der vornehmen Dilettantin, das alles ergibt eben diese reizvolle Mischung von deutscher Grazie und französischem Esprit, den Glanz der europäischen Humanität."*

Exil und Heimkehr

Die Weimarer Republik, "*das war die Zeit, die schöne Zeit, doch dann kam die Verlassenheit…*". Wie René Schickele, von dem Annette Kolb schrieb "*mein einziger Landsmann, den ich je hatte*", wählte Annette Kolb das Exil, als sie Hitler am 31. Januar 1933 im Rundfunk sprechen hörte "*in einem niederträchtigen Deutsch, eine Stimme, die in Gebell ausartete, Töne und Untertöne des Hasses, der Rachgier, der hündischen Wut… Ein Sturm hatte mein Dach davongetragen und meine Mauern erschüttert. Tags darauf war ich in Freiburg, mein Guthaben auf der Bank abzuheben. Es war nicht sehr groß.*"

Wieder ging sie über die Grenze. Gelangte über Luxemburg, die Schweiz, England und Irland schließlich nach Paris, wo sie eine Wohnung fand. 1936 erlangte sie die beantragte französische Staatsangehörigkeit. "*Gratulieren Sie mir*", bat sie Jean Giraudoux, der sie besuchte. "*Ich gratuliere uns*", antwortete dieser charmant und küsste ihr die Hand...

Bevor die Deutschen Paris besetzten, verließ Annette Kolb Paris, flüchtete über die Pyrenäen über Madrid nach Lissabon, wo ihr nach wochenlangem Warten die Flucht nach New York gelang. 1941 veröffentlichte der Exilverlag Bermann-Fischer in Stockholm ihre Schubertbiographie.

Die Heimkehr nach Europa fand im Jahr 1945 statt. Sie zögerte sie längere Zeit zwischen Paris, Badenweiler und München als Wohnsitz, bis sie sich schließlich für ihr liebes, ach so verändertes München entschied, wo sie 1967 – nach einer Märzreise nach Israel – hochgeehrt und verehrt im Dezember mit 97 Jahren das Zeitliche segnete. Ihre letzten Bücher, die sie mit 90 beziehungsweise 94 Jahren veröffentlichte, sind meisterliche Feuilletons und Erinnerungen. Sie tragen die Titel "*Memento*" (1960) und "*Zeitbilder*" (1964) und ziehen eine Bilanz ihres vom Exil geprägten Lebens. Wie sie in ihrem Nachruf auf René Schickele schrieb, war auch ihre "*Zwiefältigkeit kein Zwiespalt*".

EMMA GUNTZ

Edgar Zeidler

“Er dreht allen Grenzsteinen eine lange Nase”

In dem enthusiastisch formulierten Klappentext wird der Autor als Meister der Satire und Ironie angekündigt, dessen Texte sich bald kämpferisch gebärden, bald zärtlich-sinnlich-romantisch daherkommen. Und der Leser, der nach dem Durchblättern des Buchs keine innere Wandlung verspüre, müsse sich damit abfinden, dass er aus einer an3deren Welt komme: “no kämma Ihr üss’ra àndera Walt.”...

Das erste Gedicht “D’heim” klingt vielversprechend. Die Themen Grenze, Heimat und innere Befindlichkeit werden in zeitlose Bilder umgesetzt, in die sich der Leser mit seiner eigenen Sensibilität einbringen kann. “Ich bin / viel gwàndelt / hà / a Mol do / a Mol dert / gwohnt / ùn bin / nienanets / d’heim gsi / bis... / bis ich andlig / d’Wohnùng in mir salbscht gfùnda hà” heißt es weiter in dem im letzten Drittel des Bands platzierten Gedicht “Hüss”.

Im Übrigen werden dem jeweiligen an erster Stelle stehenden Dialekttext systematisch meist wörtliche französische und hochdeutsche Übersetzungen beigesellt. Interessanter wäre es gewesen, das behandelte Thema – im Sinne von André Weckmanns Triphonie-Begriff – in den drei Sprachvarianten jeweils selbstständig zu formulieren und durchzuspielen. Denn jede Sprache besitzt ihre eigene Farbe, ihren eigenen Rhythmus, ihre eigene Art und Weise, die Dinge zu sagen...

Es ist nicht einfach, sich in der Kunst des Weglassens und in der liebevollen und strengen Arbeit an der Sprache zu üben. Die verschiedenen Texte, die sich auf 138 Seiten neben- und untereinander drängen und öfters wie eine Materialsammlung von Aussprüchen, Betrachtungen und Resümees anmuten, behandeln neben dem fast obligatorischen Frust oder Schmerz über den seit 1945 festzustellenden Niedergang der angestammten Sprache das mangelnde Wohl und das unendliche Weh der Menschheit im Allgemeinen und des Gefühlsmenschen Zeidler im Besonderen. Dass dasselbe Thema wiederholt in derselben Tonlage und ohne Überraschungseffekt abgehandelt wird, schwächt Aussage und Wirkung. ◗ **EMMA GUNTZ**

Edgar Zeidler: “Granzstein - Bornes - Grenzsteine”
Drey-Verlag, 2017

M’R BRÜCHE EJCH

- Pour **promouvoir notre langue** et notre culture régionale,
- Pour **soutenir l’enseignement** bilingue français-allemand,
- Pour **faire connaître notre histoire**, notre littérature, nos traditions,
- Pour **développer la coopération** au sein du Rhin supérieur,

JE SOUTIENS L’ASSOCIATION CULTURE ET BILINGUISME D’ALSACE ET DE MOSELLE-RENÉ SCHICKELE GESELLSCHAFT

- ❑ j’**adhère** à l’association et je verse ma cotisation (30 euros)
- ❑ je m’**abonne** à la revue *Land un Sproch* (4 numéros par an : 18 euros - Hors France : 21 €)
- ❑ je **fais un don** (déductible de l’impôt sur le revenu à raison de 66 % de son montant)
- ❑ je **participe à l’activité** de l’association (précisez vos disponibilités).

Crédit Mutuel Cronenbourg **IBAN** FR76 1027 8010 0200 0206 5270 138 ▪ **BIC** CMCIFR2A
Volksbank Bühl eG Deutschland **IBAN :** DE39662914000005134714 ▪ **BIC :** GENODE61BHL

(n’oubliez pas d’indiquer votre nom et l’objet de votre virement)